



Le Petit Journal

Octobre 2020

n° 95

Retrouvez Le Petit Journal sur www.bretoncelles.fr



*Tu as entre 10 et 14 ans ? Tu as plein d'idées ?
Alors c' est pour toi !*

Vas vite p 14





cocciMarket

☎ 02 37 37 23 93

HEURES D'OUVERTURE

Mardi-Samedi 8-13h & 15-19h30

Dimanches & jours fériés 8h30-13h



**M. & Mme
Oussibla
Ahmed**

20, Place du Général-de-Gaulle 61110 Bretoncelles

**Alimentation Libre-service - Crèmerie - Fruits et légumes
Viande Libre-service - Idées Cadeaux
Livraison gratuite à domicile**

MENUISERIE
JOURDHEUIL Philippe



BOIS - PVC - ALU - VOILET ROULANT
PORTE DE GARAGE - PORTAIL
FENETRE - ISOLATION - PLACO
AMENAGEMENT DE COMBLES

06.86.45.03.61 - 02.37.37.25.20

61110 BRETONCELLES

RAPHAEL PEINTURE



02 33 25 98 91 | 06 71 73 54 39

Bueil - Condeau 61110 SABLONS SUR HUISNE



Aux prairies du Perche

Boucherie, Charcuterie, Plats cuisinés, Buffets froids

Vos bouchers Frédéric et Vincent
vous proposent:

25 place du Général de Gaulle
61110 Bretoncelles

Tel: 02 37 37 20 14

Ouvert du mardi au samedi
8h - 13h et 15h - 19h30
et le dimanche 8h30 - 12h30
Fermé le lundi

5 rue des camélias
61240 Neuilly-sur-Eure

Tel: 02 33 83 59 80

Ouvert du mardi au samedi
8h30 - 13h
et le dimanche 8h30 - 12h30
Fermé le lundi



- une viande de la région, choisie par leurs soins
- une charcuterie artisanale souvent récompensée
- des plats cuisinés
- des rôtis spéciaux
- la réalisation de vos buffets froids
- des colis préparés en boutique



* boeuf, porc, dinde, poulet de 100€ à 120€
* 2 colis grillades pour l'été

Sommaire

- p. 03 Editorial
- p. 05 La vie du conseil
- p. 10 La vie de la commune
- p. 12 Des passionnés
- p. 14 Le conseil municipal des jeunes
- p. 16 État civil
- p. 17 Mots croisés
- p. 20 La vie culturelle
- p. 21 Programmation culturelle
- p. 22 La vie des associations
- p. 22 Le forum des associations
- p. 24 La charte d'engagements réciproques
- p. 29 Bretoncelles et l'environnement
- p. 30 Respectons notre environnement
- p. 31 Reconnaissez-vous ces jeunes écoliers?
- p. 31 Pluviométrie
- p. 32 Bretoncelles pratique
- p. 32 Horaires SNCF
- p. 35 Annuaire de la commune
- p. 36 Annuaire des associations
- p. 37 Dates à retenir

Le Petit Journal

ADI Bretoncelles
 Directeur de la Publication : Daniel Chevée
 Rédactrice en chef : Nelly Slater
 Comité de rédaction : ADI, Maire & adjoints
 Assistance technique : A Chéry-Gourbeville
 Impression : imprim'28
 Distribution : Commune de Bretoncelles
 Tirage : 1 000 exemplaires
 Crédit photos : A Haye, BPN APE, Le Parc, NSI

Une rentrée scolaire pour tous

168 élèves ont repris le chemin de l'école dans le cadre du respect du protocole sanitaire.

Ce sont 2 enfants seulement de moins que l'an dernier mais 25 de moins que la rentrée 2018 et l'ensemble de la Communauté de communes accuse le même recul avec 112 enfants de moins en 2 ans ! La commune a participé à la réussite de cette rentrée en filtrant les parents dès l'entrée pour s'assurer du port du masque et en fournissant le gel hydroalcoolique pour la désinfection des mains.

S'il est vivement conseillé aux maires de prendre un arrêté pour le port du masque obligatoire sur la zone de l'école, force est de constater que les Bretoncellois sont particulièrement précautionneux en la matière. **La prévention nous oblige à formaliser ce port du masque sur l'ensemble de la zone scolaire, depuis l'entrée sur ladite zone jusqu'à la sortie, de même depuis la descente jusqu'à la montée dans le véhicule.** C'est le prix à payer pour se protéger et protéger les autres.

Le conseil municipal de jeunes est sur les rails.

C'est dans cette édition du Petit Journal que vous trouverez toutes les indications pour le fonctionnement du conseil municipal de jeunes. C'était un engagement de l'équipe municipale. **Il verra sa création le 28 novembre prochain avec la proclamation des résultats. La 1ère réunion de ce conseil se déroulera en décembre en vue d'élire son maire et les adjoints. Deux conditions sont nécessaires pour être candidat : habiter la commune et être scolarisé du CM1 à la 4ème, comme vous l'indique la charte. Toutefois des enfants peuvent être scolarisés en dehors du périmètre habituel composé de Bretoncelles et Rémalard ou sur un niveau équivalent ce qui les autorise à candidater. Dans tous les cas de figure, une autorisation parentale est nécessaire.**

Un village propre.

Dans notre programme, on consacrait un chapitre à l'entretien du village en précisant que la commune bannissait aujourd'hui les produits phytosanitaires. Certes. Mais l'entretien coûte cher et si on s'y mettait tous ! disait ce programme. **Le but est que tout le monde participe au nettoyage du trottoir, devant chez lui seulement, que tout le monde taille ses haies dans le bourg et ailleurs dans le respect des règles environnementales.** Des arrêtés sont en préparation pour mieux vous expliquer ce qu'il convient de faire, ou ne pas faire. **Tout le monde se rappelle que son trottoir doit être déneigé, mais jadis il en était ainsi toute l'année : on le balayait toutes les semaines pour le maintenir en bon état.**

Néanmoins, soyez sûrs que nous serons sensibles aux habitants qui éprouvent des difficultés physiques pour assurer cette mission.

Un village propre, c'est aussi respecter les plateformes de tri de la commune et nous ne dirons jamais assez que la déchèterie de Rémalard est accessible gratuitement aux particuliers.

Le non-respect en la matière coûte cher !!

Tous unis pour Bretoncelles, tous unis pour un village propre.

Daniel Chevée, maire de Bretoncelles



Institut de beauté
Cornaline

4 Rue Lucien David 61110 Bretoncelles
Tél : 02 37 37 24 21
Ouvert les Mardi, Jeudi, Vendredi et samedi
de 10 h à 19 h sans interruption
Sur rendez-vous ou à domicile

GUINOT

Richard BERTHOU
Technicien frigoriste



☎ 06 83 60 00 13
✉ richardberthou@orange.fr

Dépannage, Entretien, Mise en service
pompe à chaleur, matériel froid,
climatisation

61110 COULONGES LES SABLONS

C.E Destruction



nid de guêpes & Frelons



8 rue du gravier 61110
Verrières
tél:02:37:37:26:41
portable:06:88:01:15:36
06:31:78:49:46

siret:839793494/00015

Guy MALARD

Maçonnerie - Couverture



Carrelage - Restauration



Le Haut May 61110 Bretoncelles
☎ **02 37 37 20 61**

**& JOUR
& NUIT**



TAXIS
Charles & Vassard

Liaison aéroport - 8 passagers
Portage de médicaments

11 place du Général-de-Gaulle
61110 CONDÉ-SUR-HUISNE

02 33 73 33 19

contact@ambulances-charles.fr
www.ambulances-charles.fr

Je privilégie
l'esthétisme
la fonctionnalité
et la qualité.



6 Pierres Paysagères
Sylvain Sagot
06 43 15 89 73

Maçonnerie Paysagère
Pavage, Béton décoratif...

Paysagiste Artiste

Aménagement en Bois

Clôture

Terrassement

Entretien de Parcs et Jardins

6pierrespaysageres@orange.fr

N° 06 43 15 89 73
N° 02 37 37 20 61
Ne pas jeter sur la voie publique

Principales décisions du Conseil municipal

Réunion du 19 juin

Le compte rendu de la réunion du 5 juin 2020 a été approuvé.

PISCINE

L'entreprise Azenco doit procéder à la remise en état de la couverture avant l'ouverture. Le règlement intérieur de la piscine doit être modifié afin d'appliquer les gestes barrières relatifs à la Covid 19. Monsieur le Maire prévoit aussi l'obligation du port d'un bonnet de bain. Ces deux décisions sont validées à l'unanimité.

Recrutements

L'ouverture de la piscine oblige le recrutement d'un maître nageur, d'un agent d'accueil pour tenir la caisse et d'un agent pour l'entretien des douches et sanitaires. M. le Maire est autorisé à procéder aux recrutements.

Vote des tarifs 2020

Monsieur le Maire rappelle les tarifs appliqués en 2019 et propose au conseil municipal de voter les tarifs 2020. Il est ajouté un tarif pour la vente de bonnets de bain. Monsieur le Maire précise que les transats et parasols ne pourront pas être loués cette année.

Le conseil municipal décide de voter à l'unanimité les tarifs ci-dessous :

à partir de 3 ans :	1,50 euros
carte de 10 entrées :	12,00 euros
à partir de 16 ans :	3,00 euros
carte de 10 entrées :	25,00 euros
visiteurs :	1,00 euro
bonnet :	1,00 euro

RÉGIE EAU

Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable pour l'année 2019.

Un exemplaire du rapport est transmis à chaque conseiller.

L'eau est conforme aux normes et aux références de qualité définies par la réglementation en vigueur.

Trois fuites d'eau sur le réseau ont été réparées en 2019 contre 11 en 2018, de ce fait le volume d'eau prélevé à la station a très largement diminué, de 16,78 %. La consommation d'eau a augmenté pour les bâtiments communaux (piscine). Monsieur le Maire rappelle qu'en zone rurale, le rendement des réseaux est considéré comme très bon lorsqu'il atteint 75 %. Pour Bretoncelles, le taux est de 92,34 %.

L'indice linéaire des pertes en réseau évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), les pertes par fuites sur le réseau de distribution. L'indice linéaire de perte est de 0,41 m3/km/j pour cette année, contre 1,53 m3 en 2018.

Le prix d'un m3 d'eau facturé aux abonnés, basé sur une consommation de 120 m3 est de 1,739 euros TTC.

Le conseil municipal décide d'adopter le rapport présenté, à l'unanimité. Le rapport sera consultable à la Mairie et sur le site internet de la Commune.

Vote des tarifs du 01/07/2020 au 31/06/2021

Rappel des tarifs actuels :

- abonnement	73,00 € HT
- le m3	1,04 € HT

Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer les tarifs suivants :

- abonnement	74,00 € HT
- le m3	1,06 € HT

RÉGIE ASSAINISSEMENT

Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'assainissement pour l'année 2019. Un exemplaire du rapport a été transmis à chaque conseiller.

L'arrêté 21 juillet 2015 est respecté. Cependant, le récépissé de déclaration du 4 février 1994 n'est pas respecté pour le paramètre phosphore.

En effet, l'injection de chlorure ferrique était à l'arrêt, car la cuve était vide. Il est recommandé à l'exploitant d'anticiper

l'approvisionnement en réactif, afin de ne pas avoir de période sans traitement. Pour rappel, des travaux sur le réseau sont à prévoir rue Ernest Sagot et dans le secteur de la Donnette.

Le prix d'un m³ d'assainissement facturé aux abonnés, basé sur une consommation de 120 m³, est de 2,47 euros TTC pour 2019.

Il est à noter le bon rendement épuratoire de la station de traitement, les normes de rejet sont respectées.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter le rapport d'assainissement présenté. Le rapport sera consultable à la mairie et sur le site internet de la Commune.

Vote des tarifs 01/07/2020 au 31/06/2021

Rappel des tarifs actuels :

- abonnement : 91,00 € HT
- le m³ : 1,31€ HT

Le conseil municipal décide de fixer à l'unanimité les tarifs suivants

- abonnement : 92,00 € HT
- le m³ : 1,34 € HT

DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES IMPÔTS

Monsieur le Maire rappelle que les commissaires doivent être de nationalité française ou ressortissants d'un état membre de l'Union Européenne, âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits à l'un des rôles directs locaux de la Commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Le choix des commissaires doit être effectué de manière à assurer une représentation équitable des personnes respectivement imposées à chacune des taxes directes locales.

Le conseil municipal décide de proposer à l'unanimité le nom des personnes suivantes :

Commissaires titulaires : M. CHRISTOPHE Alain, Mme HEE Sylvie, MM. LEMONNIER Michel, GUILLEMINOT Ludovic, SAVARD Claude, Mme BACLE Chantal, M. JOURDHEUIL Philippe, Mme PLESSIS Gaëlle, MM. SAVARD Yves,

BOURLIER Christophe, Mme HAYE Annick et M. FABRE Patrice .

Commissaires suppléants : Mmes OUVRAY Annie, BOURHIS Nicole, MM. MARCHAND Jean-Louis, THOMAS Serge, LECUYER Christophe, LEFEVRE Jean, PELAY Franck, PITEL Philippe, Mme SLATER Nelly, MM. GEORGES Pascal, OUSSIBLA Ahmed et HAYE Daniel

DIVERS

Centre de loisirs : 40 personnes sont inscrites, au lieu de 80 l'an dernier, au centre de loisirs mis en place cet été à Bretoncelles.

Restaurant scolaire : le self est arrêté (geste barrière) et trois services ont été mis en place entraînant une amplitude importante de l'horaire des repas.

Réunion de la CDC du 22 juin : C'est une obligation d'informer les conseils municipaux de la note de synthèse, du compte rendu et de l'ordre du jour. Les conseillers communautaires sont convoqués aux réunions, et les conseillers municipaux sont invités. Ces derniers doivent envoyer très rapidement un mail car il n'y a que 10 places à cause des gestes barrières.

CDC : L'installation du futur conseil communautaire aura lieu le 10 juillet.

Bibliothèque : Recherche de bénévoles pour la bibliothèque.

Commissions communales : Monsieur le Maire remet à chaque président une feuille de route par rapport à la commission dont il a la charge. Les priorités sont la sécurité, les associations et le développement économique.

Animation culturelle : Erwan FOUQUET propose une nouvelle saison culturelle. Le déficit de 8 000 euros sur la saison précédente s'explique par son arrêt prématuré dû à la pandémie.

Une association prendra en charge l'organisation de la saison cinéma avec quelques spectacles vivants. La recette reviendra à cette association.

Le coût résiduel est estimé à 8 700 € pour 24 représentations par an. L'association se déplace 12 fois (un film l'après midi et un le soir). La petite restauration avant le spectacle est abandonnée. Seules des boissons seront offertes. Un filtrage sera mis en

place à l'entrée pour connaître d'où viennent les spectateurs. La publicité sera améliorée grâce entre autres à PanneauPocket ; l'animation 1h avant le spectacle est maintenue avec la prestation d'Erwan et la présentation d'artistes bretoncellois. Les cinémas aux alentours doivent donner leur accord pour la diffusion de films récents à Bretoncelles.

Animation musicale : le 26 juillet à 17h karaoké en live. C'est une action citoyenne pour aider le Café des Sports qui a dû fermer pendant le confinement

Économie sociale et solidaire : une association «pousses solidaires» vient d'être créée à Bretoncelles. Gaëlle Degortes en est la présidente. Elle recherche un terrain de 1 000m² minimum avec un point d'eau.

Prochaine réunion du conseil municipal : vendredi 17 juillet 2020 à 19h.

Réunion du 17 juillet

Le compte rendu de la réunion du 17 juillet 2020 a été approuvé.

COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

En application de l'article L.19 du code électoral, une commission de contrôle est instituée dans chaque commune. A la suite des élections municipales 2020, celle-ci doit être renouvelée au sein de chaque collectivité.

Le conseil municipal décide de désigner, parmi des conseillers municipaux : Pascal Georges, titulaire, et Damien Dos Anjos, suppléant pour les représenter.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Ces assemblées ont pour principal objet de sensibiliser les jeunes à la vie de la commune et de prendre en compte leurs suggestions ou leurs projets. Le conseil municipal décide à l'unanimité de créer un conseil municipal des jeunes de Bretoncelles

PLATEFORMES DE TRI SÉLECTIF : ACHAT DES PARCELLES À MM BRUNET ET SAVARD

Afin d'installer les conteneurs de tri sélectif au Moulin Neuf et à la Godefraise, le conseil municipal avait décidé d'acheter deux petites parcelles appartenant à M. Cédric

Brunet et à M. Yves Savard. Monsieur le Maire propose de confier la rédaction des deux actes à Me Sandrine Lecerc Offroy.

PERSONNEL COMMUNAL : PRIME COVID

Le décret n° 2020-570 de mai 2020 permet aux employeurs de l'Etat et des collectivités territoriales de verser une prime exceptionnelle aux personnels ayant été soumis à des sujétions exceptionnelles dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de la Covid-19 pour assurer la continuité des services publics. Le montant de cette prime est déterminé par l'employeur dans la limite d'un plafond.

La prime exceptionnelle est exonérée de cotisations et contributions sociales ainsi que d'impôt sur le revenu.

Si le conseil municipal instaure cette prime, il doit en déterminer le montant (maximum 1 000 € par agent) et les critères d'attribution. Le conseil municipal décide à l'unanimité de voter une enveloppe de 4 250 €.

BIBLIOTHÈQUE

Alexia a commencé le "désherbage" des livres et des périodiques. Monsieur le Maire rappelle qu'une somme de 7 500 € est allouée à la médiathèque.

Une réflexion est en cours sur l'aménagement et la restructuration de l'espace Abbé Fret : signalétique, ascenseur à l'intérieur, refaire la bibliothèque de l'étage, espace cocooning sont autant de pistes à étudier. Des subventions seront demandées à la MDO et à la DRAC pour les travaux et l'achat de livres.

Le but est que la bibliothèque de Bretoncelles soit une des bibliothèques moteur au sein de la Communauté de Communes Cœur du Perche.

ASSOCIATIONS

La réunion des associations bretoncelloises a eu lieu le 6 juillet. Les plannings du gymnase et de la salle de danse ont été révisés. Le calendrier de réservation de la salle des fêtes et de la salle Gauthier Lapierre a été élaboré.

Les présidents ont ensuite fait part de leurs souhaits pour le développement de leurs activités, et de leurs remarques :

- une salle adaptée à la pratique du taekwondo.
- fermeture du gymnase et fermeture des coffres à rénover.
- les subventions aux associations ont été versées courant mai.

CABINET MÉDICAL

Demande d'une sophrologue et d'une psychologue.

SÉCURITÉ

Réflexion pour régler les problèmes de stationnement :

- au niveau du monument aux morts et sur le parvis de l'église
- possibilité de passer la zone bleue à 1h30 au lieu d'1h

CIMETIÈRE

Lancement de la réflexion sur l'aménagement global du cimetière.

PRÉSENTATION DU PERMIS DE CONSTRUIRE DE LA MAM.

Les entreprises devront répondre à l'appel d'offre pour le 30 septembre. La réunion avec les entreprises retenues afin d'organiser l'ouverture du chantier pourrait être programmée au 16 novembre.

DRAPEAUX SUR LE BÂTIMENT DE LA MAIRIE

Pavoisement permanent de la mairie : 1 drapeau français et 1 drapeau européen.

Prochaine réunion du conseil municipal : vendredi 11 septembre 2020 à 19h.

Réunion du 11 septembre

Le compte rendu de la réunion du 17 juillet 2020 a été approuvé.

COMMISSION HAIES

Lors du Conseil communautaire du 31 août 2020, il a été décidé de prévoir trois membres pour siéger à la Commission haies. Ces personnes ne seront convoquées que lorsqu'une demande concernera la commune de Bretoncelles. Messieurs Philippe Amchin, Patrice Fabre, Michel Lemonnier sont désignés.

SIAEP DU PAS-SAINT-LHOMER - LES MENUS : TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Par délibération en date du 17 juillet 2020, le comité

syndical SIAEP du Pas-St-Lhomer et des Menus a approuvé le projet de transfert du siège social à la mairie, rue de la Grotte, 61110 La Madeleine-Bouvet.

Le conseil municipal valide à l'unanimité le transfert du siège du SIAEP des Menus à la Madeleine-Bouvet.

Te61

Convention avec le Te61 (Territoire d'énergie Orne) pour la réalisation d'une note d'opportunité bois-énergie et son réseau de chaleur.

Monsieur le Maire propose d'étudier l'opportunité d'installer une chaufferie bois-énergie commune pour les bâtiments suivants : espace Abbé Fret, église, épicerie et salle des fêtes.

Avant toute démarche, il est nécessaire de réaliser une note d'opportunité pour l'opération.

Il est rappelé que la note d'opportunité a pour objectif de confirmer ou d'infirmer l'opportunité d'engagement d'une opération bois-énergie. Elle ne se substitue pas à une étude de faisabilité ultérieure, mais permet d'en établir le cahier des charges. Elle permet de déterminer :

- la définition du périmètre du projet (variantes éventuelles),
- la proposition de montage juridique et identification du maître d'ouvrage,
- la synthèse de besoins thermiques,
- la définition d'une situation de référence,
- la présentation technique succincte et le pré-dimensionnement,
- la description des possibilités d'approvisionnement local,
- les éléments économiques de cadrage (investissements, ordre de grandeur du coût global de la chaleur, comparaison à la situation de référence),
- les éléments environnementaux (tonnes de CO2 évitées).

Une convention est proposée par le Te61 pour la réalisation d'une note d'opportunité bois-énergie menée par ses services. Le montant de la prestation, décidé par le comité syndical du Te61 en date du 12 juin 2019, est fonction du nombre de bâtiments à étudier.

Aussi, il est proposé à l'assemblée :

- d'approuver la convention relative à la réalisation d'une note d'opportunité bois-énergie pour les bâtiments précédemment cités,

- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints à signer ladite convention.

Le conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition pour un coût de 2 800 €.

ÉGLISE

Réparation du moteur de volée de la cloche 3 « angélus »

Lors de la visite annuelle, dans le cadre du contrat d'entretien, l'entreprise Bodet a signalé des problèmes d'usure sur le moteur de volée d'une cloche. Un devis de réparation a été présenté par l'entreprise BODET, il s'élève à 517,20 € TTC, ce qui est validé à l'unanimité.

Indemnité de gardiennage de l'église

Madame le Préfet rappelle dans son courrier du 28 mai 2020 que le montant maximum de l'indemnité allouée aux préposés chargés du gardiennage des églises communales pouvait faire l'objet d'une revalorisation annuelle au même taux que les indemnités exprimées en valeur absolue allouées aux agents publics et revalorisées suivant la même périodicité.

Le point d'indice des fonctionnaires n'ayant pas été revalorisé depuis la circulaire ministérielle du 7 mars 2019, le plafond indemnitaire applicable pour le gardiennage des églises communales reste équivalent. Le plafond indemnitaire applicable est fixé pour l'année 2020 à 120,97 € pour un gardien ne résidant pas dans la commune.

Le conseil municipal décide de verser une indemnité de 120,97 € à M. l'Abbé Hébert.

CATASTROPHES NATURELLES SUITE À LA SÉCHERESSE

Plusieurs personnes ont fait part à la Mairie de l'apparition de fissures sur leurs bâtiments. Monsieur le Maire propose d'établir une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, ce que le conseil municipal accepte.

PRÉSENTATION DE L'ANALYSE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Une présentation du compte administratif 2019 est transmise aux conseillers municipaux et est commentée lors de la réunion.

BILAN PISCINE

La somme de 4 906,50 € a été encaissée. Un nouveau maître nageur (M. Joncheray) et des agents chargés de la désinfection des sanitaires ont été recrutés.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR AU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire transmettra par mail à chaque conseiller un projet de règlement intérieur. Ce document pourra être modifié avant d'être adopté lors de la prochaine réunion du conseil.

DIVERS

Les infirmières feront une permanence du lundi au vendredi dans la salle verte de 11h30 à 12h à partir du 1er octobre.

Zones bleues : la verbalisation sera possible à compter du 1er octobre 2020.

Les prochaines réunions du conseil auront lieu le 30 octobre et le 27 novembre.

Conseil Municipal
des jeunes

voir

p. 14 et 15

De nouvelles règles pour la zone bleue.

La zone bleue s'adapte à vos besoins et passe à 1h30. De nouveaux panneaux ont été installés pour le signaler et les commerçants sont dotés de disques réglementaires mis à votre disposition gratuitement.

UNE ZONE BLEUE, C'EST QUOI ?

C'est un espace de voirie proposé aux conducteurs qui cherchent à stationner leur véhicule pour une durée déterminée. Les automobilistes qui possèdent un disque de stationnement conforme aux normes européennes peuvent s'y garer durant **un temps limité à 1h30 du mardi au samedi de 9h à 19h.**

QUELLE EST LA RÉGLEMENTATION DU STATIONNEMENT EN ZONE BLEUE ?

Chaque automobiliste peut utiliser une zone de stationnement bleue à condition de posséder le disque de stationnement conforme aux normes européennes. Avant de quitter son véhicule, le conducteur doit apposer contre le pare-brise ce dernier, réglé sur son heure d'arrivée, afin que les forces de l'ordre puissent effectuer leur contrôle.

L'automobiliste s'engage en utilisant le stationnement en zone bleue à respecter le temps limité qui lui est imparti. Tout manquement à la règle se verra sanctionné d'une contravention.

COMMENT EST IDENTIFIÉE LA ZONE BLEUE ?

La législation en vigueur oblige les municipalités à prévenir les conducteurs des conditions d'utilisation des emplacements qu'elles proposent par le biais du marquage au sol et/ou de panneaux de signalisation.

POURQUOI UNE ZONE BLEUE À BRETONCELLES ?

La zone bleue est limitée géographiquement afin de promouvoir une rotation optimum des stationnements et de permettre à toutes et tous de trouver une place pour effectuer ses achats dans les commerces. Le respect de cette zone en est la garantie.

INFRACTIONS LIÉES AU STATIONNEMENT EN ZONE BLEUE

En utilisant les espaces de stationnement en zone bleue, vous vous engagez à respecter les conditions d'utilisation et notamment un disque de stationnement conforme, présent sur le pare-brise et convenablement réglé.

En cas de non-respect, après une période de transition jusqu'au 30 septembre, vous prenez le risque

d'une amende de 35 €, dès le 1er octobre.





Bienvenue à Monsieur Freddie Labbe au garage de la Croix des Chênes

Pour commencer, je me présente, je m'appelle FREDDY LABBE. J'ai 31 ans, j'habite à 4 kms de la commune de Nogent-le-Rotrou.

J'ai commencé la mécanique automobile il y a maintenant 17 ans, en tant qu'apprenti CAP Mécanique au garage de Paris à la Bazoche-Gouët, j'ai poursuivi au garage Maudit à Unverre en tant qu'apprenti BEP Mécanique.

J'ai commencé en tant que salarié au garage Eurorepar du groupe Citroën Bellaigue à Champrond-en-Gâtine pendant 3 ans, ensuite pendant 8 ans au Garage Citroën Pillet à Authon-du-Perche et pour finir au garage de la Maroisie Auto primo à Ceton.

Cela faisait déjà quelques années que je souhaitais me mettre à mon compte, mais je ne trouvais pas l'établissement idéal à mes yeux, et un jour, je suis tombé par hasard sur une annonce, celle de ce garage situé à Bretoncelles. Après toutes ces années d'expériences, je me suis senti capable de gérer mon propre garage, j'ai donc lancé les démarches pour démarrer.

L'ouverture du garage s'est déroulée le 6 Juillet 2020. Je suis heureux d'avoir ouvert mon établissement dans ce village très dynamique. J'ai reçu un très bon accueil de la part des bretoncellois(es), une certaine confiance commence à se créer avec ma clientèle naissante.

Freddy LABBE



LES ORCHIDÉES, UN PASSE-TEMPS, UNE PASSION ?

Rechercher, observer, cultiver des orchidées, pourquoi donc ? Sont-elles si exceptionnelles ? Bien d'autres fleurs ou plantes ne les égalent-elles pas ?



Elles nous semblent bien jolies, celles que l'on trouve chez les fleuristes, mais à y regarder de plus près, celles qui poussent dans nos alentours sont tout aussi exaltantes.

Il faut dire que les orchidées représentent dans le règne végétal une forme d'intelligence assez développée, dans le sens où elles font preuve d'une grande faculté d'adaptation pour attirer leur(s) pollinisateur(s).

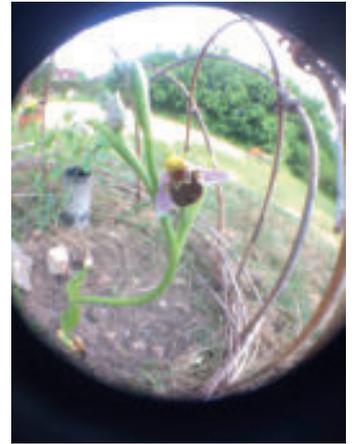
Pour nous, Frédéric et Annie Ruiter, c'est une question de souvenir, de mémoire, de tendresse pour des moments privilégiés.

Si l'on disait autrefois que les enfants naissaient dans des choux ou dans des roses, on peut dire que Frédéric est né dans les orchidées. Comment cela ? Ses parents néerlandais sont venus s'installer en France, au milieu des années soixante, à Antibes plus précisément, pour y cultiver une variété particulière d'orchidées : **les cymbidiums**. Moins connues que **les phaleanopsis**, omniprésentes chez nos fleuristes, extravagantes dans leurs coloris ou d'un blanc pur, elles font le bonheur des admirateurs.

Depuis sa plus tendre enfance, Frédéric a baigné dans l'ambiance chaude et moite des serres. Il a appris à prendre soin de ces plantes tropicales cultivées pour pouvoir s'acclimater sous nos latitudes,



ce qui n'est pas chose aisée. Combien d'entre nous ont l'expérience de ces orchidées que l'on nous a offertes et qui ont soit dépéri, soit n'ont souvent jamais fleuri. Il faut savoir que la plupart des orchidées vendues ont été cultivées par clonage pour une floraison rapide et souvent éphémère. Leur procurer les conditions favorables à leur épanouissement est un beau challenge qui, pour être réussi, nécessite d'éviter un apport d'eau excessif et de veiller à la bonne santé des racines qui, dans leur milieu naturel, bénéficient de l'humidité ambiante des forêts tropicales et sont à l'air libre. Bien sûr, lumière abondante sans exposition directe au soleil et peu de courants d'air sont des points de vigilance importants. Une mise au repos (ombre un peu plus fraîche) durant l'hiver et un peu d'engrais approprié stimuleront sûrement la floraison. Mais il faut être patient, elle peut ne pas avoir lieu durant quelque temps.



En se promenant en forêt, Frédéric a aussi appris petit à petit à remarquer quelques variétés de fleurs "sauvages", orchidées dites indigènes, qui partagent avec leurs cousines tropicales, la structure de la fleur dont l'un des pétales se développe tout particulièrement pour attirer les insectes et parfois leur ressemble de manière frappante.

Lorsque nous nous sommes rencontrés, Frédéric m'a fait découvrir les coins "secrets" où il repérait avec bonheur à chaque printemps la floraison successive de telle ou telle variété, présente sous cet arbre, près de ce carrefour, sur ce talus et pas ailleurs. Jeu de piste annuel marquant le retour des beaux jours, "le virus" se partage avec d'autres passionnés qui d'année en année, de région en région, nous permettent d'élargir l'éventail des espèces repérées, observées, photographiées et en tout cas toujours guettées avec bonheur.

Aujourd'hui, dans le Perche, Frédéric a tenu à aménager une serre dans le jardin, pour tenter d'acclimater au climat normand quelques plants d'orchidées exotiques.

Et chaque balade printanière ou estivale est l'occasion pour nous de découvrir les orchidées de notre région et d'entretenir cette belle passion commune.

Une petite balade partagée au prochain printemps pour vous faire partager nos découvertes ?

Un bon prétexte pour sortir de chez soi...

...Un bel objectif à envisager !

Annie Ruiter



Une autre Bretoncelloise talentueuse nous fait partager un moment fort plein de douceur et débordant de bonheur



Mon p'tit bout

Petite boule de tendresse
Arrivé dans ma vie
Attise ma détresse
Ravive mes envies

Petite boule de bonheur
Grandissant joyeusement
Anime mes heures
Me câline tendrement

Petit être de lumière
Étincelle de mes jours
Heureuse, tu m'émerveilles
De tes p'tits yeux de velours

Petit bout de bonheur
Mon tendre bébé
Tu réchauffes mon cœur
De sourire endiablé

Mon enfant, mon tout p'tit
De mon amour tu te nourris
De mon sein tu as grandi
Je t'aime petit ALEXIS !

Amandine Pierson
(Bretoncelles)



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Pourquoi un Conseil Municipal des Jeunes

- Pour donner la parole aux jeunes : connaître leur avis sur les projets de la municipalité et leur faire découvrir le fonctionnement d'une mairie.
- Pour qu'ils proposent leurs idées et réalisent de nouveaux projets sur la commune.
- Pour qu'ils participent à l'information des autres jeunes.
- Pour qu'ils représentent les jeunes de la commune lors de différentes manifestations.
- Pour donner aux jeunes l'envie de s'investir dans l'action publique.

Un Conseil Municipal des Jeunes à l'identique

- Même composition que le Conseil Municipal : 15 élus dont 1 Maire, 4 adjoints.
- Des commissions thématiques composées d'élus et de personnalités extérieures.
- **Un lien permanent entre les deux conseils. L'élue référente, Amandine Pierson, présente aux Conseils Municipaux des Jeunes, assure la liaison (rapporte les travaux, émet les propositions) du CMJ vers le Conseil Municipal. Vice-versa : elle présente les attentes, les questions des élus au CMJ**
- **Un animateur dédié : Emilie Courtois** encadre les jeunes élus.

Le fonctionnement

Des séances plénières pour décider

- des sujets, des questions, proposés par la municipalité,
- des sujets proposés par le CMJ lui-même et travaillés en commission.

Des commissions pour échanger et travailler

En commission, les jeunes élus pourront discuter des projets, échanger des informations et préparer des dossiers.

Ce groupe de travail fonctionne par thème et les jeunes conseillers s'y inscrivent en fonction des sujets qui les

intéressent. Exemples : animations, vie citoyenne, solidarité, loisirs, communication, équipements, etc.

En résumé le CMJ c'est quoi ?

Un groupe de jeunes motivés et disponibles pour participer à la vie de la commune et proposer des actions en faveur des jeunes.

- Tu as des idées pour ta commune ?
- Tu souhaites t'impliquer concrètement pour les habitants ?

Deviens membre du Conseil Municipal des Jeunes !

Les élections

Qui peut voter ?

- Tous les collégiens de 6ème, 5ème, et 4ème scolarisés à Rémalard-en-Perche, domiciliés à Bretoncelles (Collège Paul Harel) et les élèves du CM1 et CM2 de l'école de La Donnette à Bretoncelles.
- Tous les Bretoncellois scolarisés dans un établissement hors de la commune, du CM1 à la 4ème inclus.

Qui peut-être élu ?

Pour être élu il faut réunir deux conditions :

- habiter Bretoncelles,
- être scolarisé comme décrit ci-dessus.

Dès lors que l'une de ces deux conditions n'est plus remplie l'élu sera tenu de démissionner.

Comment se présenter ?

- **Obtenir un dossier très simple de l'école de la Donnette ou auprès de la mairie pour y inscrire ses détails personnels et expliquer pourquoi le jeune veut être candidat.**

Il s'y trouvera aussi un formulaire d'autorisation parentale que les parents devront remplir ainsi que La Charte du Conseil Municipal des Jeunes.

- **Déposer ce dossier soigneusement rempli à la mairie avant le 7 novembre 2020.**
- **Tous les électeurs, les candidats et leurs familles sont conviés à une réunion d'information le samedi 31 octobre à 10h, salle Gauthier Lapierre.**

La campagne électorale

- La Mairie s'engage à communiquer sur chaque candidat dès que sa candidature aura été déposée.
- Des panneaux d'affichage réservés aux candidats seront présents à l'école de la Donnette et devant la Mairie.

"Chers candidats il vous revient d'y coller vos affiches. La manière dont vous informerez vos amis de votre candidature est le plus important pour obtenir des votes. Une affiche, un slogan, les réseaux sociaux, ... à vous de choisir !"

Le scrutin

Les élections

Le jour de l'élection tous les jeunes seront appelés à faire **leur devoir de citoyen**.

Voter est un droit et non une obligation. "Rappelle-toi que beaucoup de peuples luttent pour avoir ce droit de voter."

Dans le bureau de vote après des formalités semblables à celles des adultes tu choisiras dans la liste les candidates et candidats qui te semblent les plus à même de te représenter.

Tu devras choisir au maximum 15 noms.

Si tu es absent tu pourras voter par procuration. Dans ce cas il te suffit de retirer un formulaire spécial à la mairie et de choisir un ami pour voter pour toi.

Les conseillers municipaux des jeunes sont élus "au suffrage universel bonifié" c'est à dire que les 15 candidats élus (garçons ou filles) seront ceux qui auront obtenu le plus de voix.

Un dépouillement en direct

- Le dépouillement aura lieu à la fermeture du dernier bureau de vote, le 28 novembre à 12h.
- La proclamation des résultats se fera en public dans la salle des mariages de la Mairie le 28 novembre à 12h. Les électeurs sont invités à y venir nombreux.

Les engagements des élus

Chaque conseiller municipal est élu pour un mandat de 2 ans pendant lequel il s'engage à :

- participer autant qu'il le peut aux Conseils Municipaux des Jeunes et aux réunions des commissions auxquelles

il s'est inscrit,

- travailler dans le respect de la démocratie, faire passer l'intérêt général avant tout intérêt particulier,
- participer dans la mesure du possible aux manifestations municipales afin d'y représenter les jeunes de Bretoncelles,
- démissionner dès lors que les conditions nécessaires à l'éligibilité ne seraient plus réunies.

Le Conseil Municipal des Jeunes du 12 décembre

- Installation des conseillers élus.
- Élection du Maire.
- Élection des adjoints.
- Constitution des commissions (choix des thèmes, répartition des élus).

Les dates à retenir

Réunion d'information le 31 octobre
à 10h, salle Gauthier Lapiere

Dépôt des candidatures jusqu'au 7 novembre

Élections le 28 novembre

- à l'école de La Donnette
- ou à la mairie de 9h à 12h

suivies de la proclamation des résultats

Installation du Conseil le 12 décembre à 11h





BPN et la transmission du patrimoine



À l'occasion des Journées du Patrimoine, les Administrateurs de BPN ont remis à Daniel Chevée, Maire de Bretoncelles, une reproduction de **la Carte de Cassini de la Région**, offerte par M. Joseph Leberre (ancien résistant) et adhérent de l'association.

C'est à l'initiative de Louis XV qu'est levée la première carte topographique et géométrique établie à l'échelle du royaume de France dans son ensemble. C'est la première carte établie par triangulation qui représente : villes, villages, bourgs, hameaux, châteaux..., les rivières et grands chemins, etc.

La fin des levées des cartes se termine en 1789, 30 ans auront été nécessaires pour effectuer ce travail gigantesque. La publication de la carte de Cassini ne sera achevée qu'en 1815 : 181 cartes seront réalisées. Quatre générations de cette famille se seront consacrées à cette réalisation. Cet ensemble de cartes est encore consulté aujourd'hui par les archéologues, historiens, généalogistes, architectes...

Nicole Aurillon

État civil

Ils sont venus :

le 12 juillet, **Aimé Lecourt**
le 06 août, **Sacha Joly**
le 20 août, **Mayronn Joly**
le 22 août, **Maïssa Gobba**

Ils se sont dit « oui » :

le 20 juin, **Hélène Sarzier** et **Jean Maurice**
le 04 juillet, **Madeleine Dijou** et **Jehan Henry**
le 22 août, **Gaëlle Desgortes** et **Jean-Paul Martin**
le 12 septembre, **Betty Gonsard** et **David Guihéry**

Ils nous ont quittés :

le 09 juin, **Madeleine Dautry**, 97 ans, née Tassin
le 24 juin, **France Muller**, 92 ans, née Leray
le 21 juillet, **Nöelie Chandebois**, 96 ans, née Moysan
le 22 juillet, **Jean- Marc Flon**, 67 ans
le 24 juillet, **Francis Desse**, 66 ans
le 14 août, **Anne-Marie Secrétain**, 75 ans, née Hubert
le 17 août **Gisèle Legendre**, 94 ans, née Louvier
le 21 août, **Bernard Fret**, 90 ans
le 09 septembre, **Jacques Lestoquoy**, 90 ans
le 14 septembre, **Halina Pilarski**, 94 ans, née Zukowska

Assistantes maternelles agréées

Mme Aubry Line
5 la Malardière 06 77 95 97 33

Mme Finet Nabila
6 résidence la Pezassière 02 37 37 29 09

Mme Gontier Betty
3 rue de la Passerelle 02 18 00 60 95 / 06 04 48 53 44

Mme Leger Séverine
Plaisance 02 37 37 24 55

Mme Marchand Hélène
1 Clos des Brissetières 02 37 37 26 66

Mme Pichois Evelyne
4 résidence de la Corbionne 02 37 37 24 04

Mme Ritz Stéphanie
7 Jonville 06 49 95 76 33

Mme Riva Annick
2 rue Roger-Calbris 02 37 37 27 94

MOTS

CROISÉS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2						■				
3			■							
4								■		
5				■			■			
6				■				■	■	■
7										
8										
9				■	■	■			■	
10			■				■			

Horizontalement

01. Leurs cœurs sont tournés en dérision
02. Le fils de mon frère à l'envers. Un des 5 sens
03. Ça t'appartient. Construit son nid
04. Archipel britannique au nord de l'Écosse. Règle
05. Sigle d'une compagnie d'assurances. Supérieur. Cool
06. Arrivés. Système de normes
07. Flirts
08. Capacité de guider et diriger (mot anglais)
09. Début d'une altération de la voix. Peut être seconde ou double
10. Abréviation chrétienne. Là. Indispensable à la charrue

Verticalement

- A. Douces couleurs de saison (adj.)
- B. Reconstitution d'un arsenal guerrier
- C. Abréviation pour le petit écran. Grand oiseau coureur australien
- D. Victoire napoléonienne. Même à l'envers ça reste une dette
- E. Synonyme de Cœlentéré
- F. Débarrassé
- G. Entreprends. Ville japonaise
- H. Barjot complètement à l'envers. De Chine ou de Ceylan, très apprécié des amateurs
- I. Quantité de fils de trame d'une lisière à l'autre d'un tissu. Initiales d'un écrivain d'origine roumaine, académicien français
- J. Peintre Néerlandais (1626-1679). Grande lavande.

Solution page 37

Horticulteur & Pépiniériste

SARL
**AUX FLEURS
DE
COULONGES**

Plantes à offrir
Plantes de légumes
Arbustes et fruitiers
Plantes composites fines

Producteur - Vente au détail
Le Haut Morin - 61110 Coulonges-les-sablons
02 37 81 39 79

Pascal Pommeret

Cordonnerie - Clés
Tampons - Imprimerie
Plaque auto-moto,
Réparation *Paraboot*

Centre Commercial de l'Espérance
28400 Nogent le Rotrou
Tél : 02 37 52 08 70

**TOUS TRAVAUX
AGRICILES** Du semis à la récolte

**E.T.A.
du Perche**

Elagage
Débroussaillage
Taille douce
Etc...

Florent ZAMBO
La Chasseguaise
61110 BRETONCELLES
etaduperche@laposte.net

Cabinet d'Architecture
Sébastien GARNIER

Port. 06 82 39 14 43

Email : sebgarnier.archi@orange.fr
Site : www.Garnier-architecte.com

25, rue de la Tuilerie / Dorceau
61110 Rémalard en Perche

Les Jardins de la Rue

Maraîchage Bio

Livraison de paniers de légumes
à Bretoncelles

Aux Petits Fours,
le mercredi de 16h à 19h30

Paniers à 10, 15 ou 20€

Commander sur notre site
www.lesjardinsdelarue.com

Emmanuel Godinot
& Sarah Giboul

2, La Rue
61110 Bretoncelles

06.71.21.49.53
lesjardinsdelarue@gmail.com

Mr REBRAY Stéphane
ENTRETIENS PARCS ET JARDINS

15 rue Madeleine Bigot
61110 Condé Sur Huisne

02-33-73-08-21
06-22-39-41-47

 **thelem**
assurances

Gaëlle Thebault
Agent Général

Téléphone : 06 98 18 04 21
Fixe : 02 37 36 04 45

Assurances Particuliers, Professionnelles, Agricoles

Numéro d'orias : 19003585 Numéro Siret : 85157734600022

**Emplacement
disponible à 60€**

Créla **Phyto-épuration**
Bassins- Baignades naturelles
 Aménagement & entretien jardins de toutes tailles








La Petite Forêt
 61110 Bretoncelles
 Tél : 06 28 34 90 50

Site web : www.crelo.fr
 email : crelo.thomas.tissier@gmail.com

Fontaine en Cuisine **Avec Petites Fontaines** **BIO LOCAL** **ARTISANAL**



Horaires d'ouverture

Lun/Merc/Vend
 10-13h
 15h30-19h
 Samedi
 9h30-13h

02 37 49 24 30

BRUNET CÉDRIC

maçonnerie, couverture, isolation
 neuf et rénovation

Le moulin de Courvoisier
 61110 Bretoncelles

tel: 02.37.29.27.58
 port: 06.16.71.27.28
 email: cedricbrunet0697@orange.fr

n°siret #42031734200025



RENOV'61

**TOUS TRAVAUX DE
 RENOVATION DE
 L'HABITAT**

CHEMINEES

La Rousselière
 61110 BRETONCELLES

Téléphone : 02.33.25.91.66
 Télécopie : 02.33.25.55.69

RC de l'Aigle B 409 888 179



L'Atelier d'Elisabeth
Restauration de céramique




Elisabeth Allouet
 27 La Bourg 61110 Bretoncelles
 06 15 98 34 02

atelisab@orange.fr
<http://www.atelierdelisabeth.jimdo.com>

Restaurant

Moulin de Basse-Roche
 61110 Coude-sur-Huisne

Tél. 02 33 25 26 14
 Port. 06 88 09 51 17

@ marie.france.merel@hotmail.fr





BIENVENUE À ALEXIA NOTRE NOUVELLE RESPONSABLE CULTURELLE DE L' ESPACE ABBÉ-FRET

Depuis le 1er juin dernier, Alexia Auger a remplacé Daniel Sache comme responsable de la médiathèque de Bretoncelles.

Après un master Édition et mémoire des textes, option bibliothèque, à l'université de Caen, elle a réalisé plusieurs contrats pour différentes médiathèques. En fin d'année 2019, elle travaillait pour le réseau des médiathèques d'Alençon, quand elle a réussi le concours d'assistant de conservation. C'est alors qu'elle a été recrutée pour travailler à l'Espace Abbé Fret.

« J'aime le fait de pouvoir être polyvalente ainsi que de donner le goût de la « Culture » aux autres. Quand j'étais enfant, j'allais toutes les semaines à la médiathèque et je pouvais y rester des heures. Cela m'a donné envie d'en faire mon métier. Nous sommes en train de travailler pour pouvoir proposer de nouveaux services à la médiathèque. En attendant, n'hésitez pas à venir et pour rappel



l'inscription est gratuite pour tous. Dans tous les cas, merci de m'accueillir à Bretoncelles. »
Explique-t-elle.

Connaissez-vous le

service de vidéo à la demande à la médiathèque de Bretoncelles ?

La médiathèque départementale de l'Orne met à la disposition de la médiathèque de Bretoncelles un accès au service de Vidéo à la demande (VOD, en anglais). Des milliers de films, de documentaires, de séries et de programmes jeunesse sont accessibles gratuitement aux inscrits de la médiathèque de Bretoncelles. Pour rappel, l'inscription à la médiathèque de Bretoncelles est gratuite !



Voici les différentes étapes pour y avoir accès :

Etape 1 : être inscrit à la médiathèque de Bretoncelles

Etape 2 : se rendre sur le site de la médiathèque départementale de l'Orne : <http://www.mdo.orne.fr/> et créer un compte sur le site (lors de la 1ère visite)

Etape 3 : remplir le formulaire (en indiquant bien la médiathèque de Bretoncelles)

Etape 4 : Ce message s'affiche : votre inscription a été enregistrée. Votre bibliothèque va confirmer votre inscription.

Dernière étape : Vous recevrez un message de confirmation par e-mail dès que la médiathèque aura validé votre inscription.

Ensuite, connectez-vous sur votre compte (rubrique « accès public ») et cliquez dans la rubrique catalogue à « vidéo à la demande ».

Chaque utilisateur a droit à dix films par mois (vingt depuis le confinement). Le guide d'utilisation complet est disponible à la médiathèque. De plus, vous pouvez solliciter l'équipe de l'Espace Abbé Fret si vous rencontrez des difficultés pour vous inscrire.

La médiathèque est ouverte

- les mardis et jeudis de 9h à 12h

- les mercredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h.

L'Espace Public Numérique est ouvert

- le jeudi de 9h à 12h

- les mercredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Alexia Auger

Espace Abbé Fret

du 10 au 31 octobre 2020

Mme Ingrid Guichard

Photographe

Vernissage le samedi 10 à 17h30

du 07 au 28 novembre 2020

Mme Suzanne Tellier

Artiste peintre

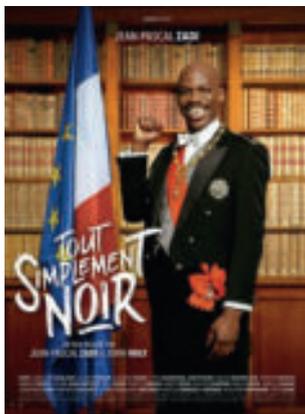
Vernissage le samedi 7 à 17h30

du 05 au 26 décembre 2020

Mme Sabine Gazza

Artiste

LA PROGRAMMATION CULTURELLE REPREND DE PLUS BELLE



La compagnie Halem et la mairie ont de nouveau misé sur une saison culturelle avec une grande nouveauté.

Avec le soutien de la Ligue de l'Enseignement, un projectionniste, muni d'un projecteur professionnel, viendra faire office de cinéma itinérant dans notre salle des fêtes. Cela entend, qu'à la différence de la saison précédente, **tous les films diffusés, lors des soirées bretoncelloises, seront forcément des films récents.**

Par exemple, la comédie de l'été **"Tout simplement noir"**, le dernier film de Mickaël Youn **"Divorce Club"**, ou encore **"La bonne épouse"** avec Juliette Binoche et Edouard Baer, sont des films encore en salle, et qui nous sont proposés par ce cinéma itinérant créé par la Ligue.

Une autre nouveauté : dans la même journée, les enfants seront aussi gâtés, car à 17h il y aura une séance jeune public avec les films d'animation venant de sortir en salle. Nous devrions d'ailleurs, pendant l'année, faire des séances scolaires. Nous sommes en train d'avancer là dessus avec l'école de Bretoncelles.

Au total, ce ne sont pas moins de 21 films récents qui seront diffusés et ce à partir du 26 septembre 2020.

Les spectacles sont toujours à l'honneur puisque nous recevrons :

- l'humoriste chanteuse Agnès Pat avec son spectacle **"Tapis rouge"** le 31 octobre,
- le one-man-show **"La Beauté du Monde"**, mis en scène par François Rollin, le 27 février 2021,
- la pièce de théâtre **"Piège pour un homme seul"** le 17 avril 2021. Cette pièce française fut la dernière production que lança Alfred Hitchcock, le maître du suspense, avant son décès,
- comme nous n'avons pas pu les voir en mai dernier, les DIVALALA viendront nous jouer leur dernière création le 29 mai 2021.

Lors de toutes ces soirées, les portes s'ouvrent à 19h30. Vous pourrez boire un verre et chanter avec l'orgue de Barbarie et autres artistes de Bretoncelles.

Spectacles et cinéma pour petits et grands : c'est une belle saison culturelle qui nous attend.

Les dates à venir sont sur le site de la mairie ou sur la page Facebook "Théâtre à Bretoncelles" et sur PanneauPocket.

NB : Le masque est obligatoire pour entrer dans la salle des fêtes et pendant les séances.

Erwan Fouquet pour Halem Théâtre

Forum des associations

La plupart des associations de la commune se sont retrouvées au gymnase le samedi 5 septembre. Il y en avait même de nouvelles ! Malgré les conditions difficiles que nous connaissons les activités reprennent.

Il y a le choix pour occuper ses neurones comme pour se faire des muscles, ou poursuivre ses passions !



Les Pongistes Coeur Perche tout comme le Badminton-club bretoncellois ont repris leurs entraînements pour adultes et enfants.

Le badminton pense même reprendre les compétitions pour adultes prochainement.



Les Perchés du Art'Tae proposent toujours du Taekwondo dès l'âge de 12 ans.

Thierry Ducheix a fait une démonstration de boxe thaïlandaise très appréciée.



Les deux clubs de gymnastique étaient aussi représentés.



Bille de clown reprend ses ateliers de cirque et de chant.

La médiathèque propose des ateliers de découverte de la généalogie, sur rendez-vous à partir d'octobre.



Bretoncelles Patrimoine et Nature était présent pour la première fois et nous a présenté ses activités avec l'aide de photos, dépliants et un diaporama.

Plumes et Talents offrait la cinquième édition de son recueil littéraire La Belouette.



Il y avait également l'école de musique associative Au clair de Lune,



... et une toute nouvelle association "**Les pousses solidaires**". Cette dernière a pour but de contribuer à la transition écologique de Bretoncelles en développant de nombreuses activités et initiatives comme un potager commun, tout en s'engageant à préserver l'environnement et la biodiversité.

NSI

Pour tous renseignements supplémentaires voir l'annuaire des associations p 36

Les pousses solidaires

Notre association s'engage à mettre en œuvre tout ce qui est possible à notre échelle pour préserver l'environnement et la biodiversité.

Les membres s'engagent à :

- n'utiliser que des semences reproductibles et engrais uniquement naturels,
- partager et redistribuer équitablement les surplus. Les récoltes seront collectives et cuisinées ou partagées collégalement,
- construire une communauté visant au bien-être individuel et collectif, dans une démarche bienveillante pour soi et pour les autres. Le respect de la parole de tous est primordial.



L'association s'engage à :

- renforcer le lien social, favoriser les échanges, l'entraide, le dialogue et la convivialité,
- s'inscrire dans une dynamique de prise de conscience de son impact sur l'environnement et éviter le gaspillage et la surconsommation,
- veiller à produire le moins de déchets possible en respectant les caractéristiques territoriales,
- réparer, réutiliser les objets et les ressources dans une optique de limitation de la consommation et de la production afin de réduire les besoins en matières premières et en énergie ainsi que la pollution,
- s'intégrer dans la vie communale.

Le but majeur de notre société est de contribuer à la transition écologique,

- en mettant en place des initiatives, des techniques, et des méthodes pour favoriser l'autonomie économique à l'échelle locale,
- en partageant,
- en instaurant une épicerie participative,
- en mettant en commun le matériel,
- en créant un "repair café",
- en mettant en place un lieu multiculturel.

Vous êtes intéressés ? Vous voulez en savoir plus ?

Contactez la présidente, Gaëlle, au 07 86 84 71 38

Mail : lespoussessolidaires@mailo.com

Gaëlle

Les associations sont le poumon économique de notre commune.

Elles représentent l'une des motivations essentielles du conseil municipal. Il a décidé dans un premier temps d'organiser une réunion le 6 juillet pour rassembler les associations. La commune s'est engagée sur 15 points et les président(e)s d'associations ont reçu pour avis une charte d'engagements réciproques.

Ils ont été nombreux à participer et c'est un très bon indicateur de vitalité.

Force est de constater que le développement de leurs activités nécessite aujourd'hui de s'adapter en matière d'espace et d'équipements.

C'est pourquoi, lors de sa réunion du 17 juillet, le conseil municipal a préempté l'ancien magasin de bricolage d'une surface de 300 m². Il faut maintenant en discuter avec les associations concernées pour étudier, tous ensemble, sa meilleure organisation.

Voici le texte rappelant les 15 engagements de la commune à l'égard des associations ainsi que le projet de charte d'engagements réciproques.

15 ENGAGEMENTS MUNICIPAUX EN FAVEUR DE LA VIE ASSOCIATIVE

Pour une action communale véritable partenaire de l'action associative :

- 01- Reconnaître la vie associative comme un partenaire à part entière.
- 02- Signer une charte d'engagements réciproques et en assurer le suivi et l'évaluation.
- 03- Engager une simplification des relations entre associations et la commune.
- 04- Privilégier le soutien à l'initiative associative par le biais de la subvention.
- 05- Définir un interlocuteur vie associative et un espace de co-construction.
- 06- Favoriser et soutenir l'engagement bénévole.
- 07- Prendre le temps de la concertation et de l'évaluation de toute politique municipale avec les associations concernées.

Pour une vie communale riche de projets associatifs :

- 08- Prendre en compte le fonctionnement bénévole des associations dans le rapport qu'ont les élus avec elles.
- 09- Disposer d'un espace d'information sur la vie associative dans la communication municipale.
- 10- Promouvoir des achats publics responsables.
- 11- Organiser un temps annuel de présentation des associations au niveau local permettant aussi un échange entre associations.
- 12- Faciliter l'organisation de manifestations associatives.

Pour une vie communale en soutien des besoins des associations :

- 13- Mettre à disposition des locaux et matériels.
- 14- Définir des délais de paiement raisonnables pour les subventions.
- 15- Soutenir financièrement le fonctionnement associatif, socle sur lequel on peut construire des projets.

CHARTRE DES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

I - Préambule et principes partagés

Les signataires de la présente chartre s'engagent dans une démarche partenariale fondée sur la confiance réciproque et la complémentarité, qui vise à mieux reconnaître la vie associative dans la commune de Bretoncelles et à intensifier la coopération de la municipalité avec les associations, au service de l'intérêt général et du bien commun.

La commune, garante de l'intérêt général et responsable des politiques publiques au plan local, fonde sa légitimité sur la démocratie représentative. Elle considère la diversité du mouvement associatif local comme une richesse. Elle reconnaît l'indépendance associative et fait respecter ce principe.

Par leur caractère reconnu d'utilité civique et sociale, les associations apportent, en toute indépendance, leur contribution à l'intérêt général et au bien commun. Elles fondent leur légitimité sur la participation libre, active et bénévole de citoyens à un projet collectif, sur la capacité de ceux-ci à défendre des droits, à révéler les aspirations et les besoins des habitants de la commune et à y apporter des réponses. Elles portent une dimension essentielle de la vie démocratique, du dialogue civil et de la cohésion sociale.

Les associations sont des vecteurs de solidarité. Elles travaillent à abolir les clivages et les inégalités.

Dans un contexte de forte évolution des besoins sociaux, elles jouent un rôle majeur d'alerte et d'interpellation des pouvoirs publics, mais aussi de propositions et d'expérimentations innovantes.

En faisant vivre la culture et les cultures, elles concourent au renforcement du vivre ensemble dans la cité.

Créatrices de richesses avant tout immatérielles, elles participent au développement économique, social, culturel, citoyen et durable du territoire, en appuyant leur savoir-faire sur des principes non lucratifs et désintéressés.

La commune soutient le financement de leurs projets, fruits d'une réflexion collective, et peut leur confier la gestion de certaines activités dans le cadre des politiques publiques qu'elle conduit.

Les signataires s'engagent conjointement :

- à promouvoir le respect des principes de non-discrimination des personnes dans l'engagement associatif ;
- à permettre à tous d'exercer une citoyenneté responsable en favorisant les formes d'implication collective ;
- à promouvoir l'égalité participation des femmes et des hommes à la gouvernance, ainsi que l'équilibre entre les générations et entre les milieux socio-culturels dans l'exercice des responsabilités associatives ;

Les signataires encouragent la promotion de l'expérience associative au sein de la société et la valorisation des acquis des bénévoles.

II - Engagements de la commune de Bretoncelles

Respectant l'indépendance des associations et la libre conduite de leurs projets, reconnaissant leur fonction d'interpellation et leur rôle irremplaçable dans le renforcement du lien social, les considérant comme des partenaires à part entière des actions publiques dont elle est responsable, la commune de Bretoncelles conduit une politique associative cohérente tenant compte de l'ensemble des champs d'intervention des associations.

Elle soutient les associations et leurs nombreux bénévoles qui oeuvrent pour l'intérêt général sur son territoire, notamment dans les domaines de la vie démocratique, de l'éducation à la responsabilité citoyenne, de l'action sociale et culturelle, de la solidarité, de la protection des droits, de la réponse aux besoins fondamentaux, de la pratique sportive, de la sauvegarde de l'environnement, de la transition écologique...

Pour ce faire, elle s'engage à promouvoir et faciliter l'engagement bénévole de tous, sans distinction d'âge, de sexe ou d'origine sociale, par des mesures visant à favoriser :

- les rapprochements entre la volonté d'engagement des personnes, notamment des jeunes et le besoin crucial de renouvellement du bénévolat éprouvé par les associations,
- la reconnaissance de l'engagement associatif.

Elle soutient financièrement, dans la durée, les associations qui concourent à l'intérêt général afin de leur permettre de conduire au mieux leur projet associatif. Elle simplifie les procédures autant qu'il est possible pour faciliter l'accès des plus petites associations aux subventions publiques.

Elle met en oeuvre des modalités d'attribution et de contrôle d'emploi des subventions dont les critères sont transparents et concertés avec les acteurs concernés. Elle favorise la représentation des associations dans les instances consultatives qui les concernent, en fonction de leurs compétences.

Afin de promouvoir l'approche partenariale dans les relations entre la commune et les associations, elle améliore les outils de connaissance de la vie associative locale et les met à la disposition des élus, des agents territoriaux et de la population.

Elle s'efforce de mettre à la disposition des associations des lieux d'accueil, d'information et de conseil.

III - Engagements des associations

Les associations s'engagent à respecter et à faire respecter les règles de fonctionnement et de gouvernance démocratiques, de non-discrimination, de parité et de gestion désintéressée, conformes à l'esprit de la loi Waldeck-Rousseau de 1901, par :

- l'expression et la participation de leurs adhérents et/ou de leurs publics à l'élaboration et à la mise en oeuvre de leurs projets,
- l'accès de tous aux actions et aux responsabilités associatives,
- le contrôle de l'activité et du mandat des responsables, en garantissant l'accès des adhérents à des informations fiables et transparentes,
- la limitation du cumul des mandats et leur renouvellement à travers des statuts adaptés, des élections régulières et des modalités d'organisation spécifiques.

Les associations s'engagent également à définir et conduire des projets associatifs à partir de l'expression des besoins des adhérents et des attentes citoyennes, sociales et culturelles des publics concernés, en favorisant l'épanouissement des personnes et en ayant pour objectif principal la qualité du lien social et non la finalité économique.

Elles mettent en oeuvre une éthique du financement des activités associatives, dans le souci du meilleur usage des financements publics, par une diversification de leurs ressources, une gestion désintéressée et le non-partage des excédents, la transparence financière vis-à-vis des adhérents, des donateurs et des pouvoirs publics, et l'autocontrôle de la gestion et de l'emploi des ressources.

Elles s'efforcent de mettre en oeuvre des principes, méthodes et pratiques d'évaluation et d'appréciation permettant de rendre compte de manière claire :

- de l'analyse des besoins sociaux,
- de la définition d'objectifs qualitatifs et quantitatifs,
- de la réalité de la conduite du projet associatif au regard des objectifs avancés,
- de l'analyse des effets produits par la mise en oeuvre du projet,
- de la satisfaction des publics bénéficiaires des actions conduites,
- du respect des engagements pris dans le partenariat avec la commune.

Elles participent, autant que faire se peut et de façon constructive, aux consultations mises en place par la commune en se positionnant comme forces de propositions, ainsi qu'à la mise en oeuvre des politiques publiques qui les concernent, avec la volonté de faire progresser l'intérêt général.

La mise en oeuvre et l'évaluation périodique sera effectuée en collaboration entre des représentants du conseil municipal et les associations.



Plumes et Talents

Pour des raisons sanitaires dues au COVID-19, l'association Plumes & Talents est désolée de vous informer que

le salon du livre qui était prévu pour le dimanche 25 octobre 2020 à la salle des fêtes de Bretoncelles est annulé.

Néanmoins, la parution de notre recueil annuel se fera normalement. Vous pouvez d'ores et déjà nous faire parvenir des écrits comme des poèmes, des nouvelles, des parodies, bref des histoires que nous nous ferons un plaisir d'éditer, ce jusqu'au 30 novembre 2020.

Vous pouvez nous faire parvenir vos oeuvres à l'adresse mail suivante : labelouette@yahoo.fr

Bretoncelloises et Bretoncellois, nous comptons sur vous !

Tous les membres de l'association
Plumes & Talents

Gymnastique d'entretien

Reprise des cours le 8 septembre dans une ambiance décontractée mais tonique

tous les mardis de 18h à 19h. au gymnase JP Mebs.

Venez nous rejoindre nombreux ! Nous vous offrons une séance découverte.

Cotisation annuelle 72 euros, assurance comprise.

Présidente : Nadine Boyer
Tél. 06 83 31 80 31
ch.boyer@wanadoo.fr



CLUB de LOISIRS de BRETONCELLES



Présidente : Bernadette CHEVÉE,
Tél. : 06 75 52 00 67
Secrétaire : Michelle DOSNE,
Tél. : 02 37 37 29 64

Bonjour à toutes et à tous,

En raison de la pandémie Covid-19 qui nous touche depuis mars 2020, nos activités ainsi que nos manifestations sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Attendons les nouvelles mesures gouvernementales et continuez à vous protéger.

Nous sommes à ce jour dans l'incapacité de vous apporter plus de renseignements sur la reprise prochaine de nos activités.

Nous vous conseillons de consulter régulièrement le blog de notre site :

<https://www.clubdeloisirsbretoncelles.fr>

Avec toutes mes amitiés.

La présidente, Bernadette CHEVÉE





Bretonnelles, Patrimoine et Nature

La vie continue et l'association BPN est toujours aussi motivée.

Même si les activités de notre association ont été largement stoppées et déprogrammées, nous avons tenu fin juin notre assemblée générale qui a mis en place le nouveau bureau :

Présidente : Nicole Aurillon,
Vices-présidentes : Annie Ouvray & Donatella Thézé,
Secrétaire : André Dosne,
Secrétaire adjointe : Monique Peisey,
Trésorière : Évelyne Haudebourg,
Trésorière adjointe : Nathalie Georges,
Membres : Bernadette Chevée & Rémi Tafoiry.

La messe, en plein air, à la Régeolière, a eu lieu le 2 août. Nous étions une bonne soixantaine à participer sous un beau soleil, même si nous avons tous regretté l'apéritif offert traditionnellement par BPN et le pique-nique sorti du panier qui ont été bien entendu annulés.

Le 18 août, le chantier nature : le nettoyage de la mare de la Godefraise et de la butte du Château a été mené très rondement par une équipe d'une dizaine de bénévoles qui n'ont pas ménagé leurs efforts. Un pique-nique sorti du panier en pleine campagne a réconforté les travailleurs qui ont été rejoints par leurs conjoints.

Le 5 septembre, nous avons participé pour la première fois au forum des associations.

Les 19 et 20 septembre, nous avons organisé une visite de l'église commentée par Daniel Chevée, et une visite guidée de l'Espace Naturel Sensible par Jean-Pierre Pauly, animateur nature du Parc Naturel Régional du Perche, pour les Journées du Patrimoine.

Nous sommes contraints d'annuler les rendez-vous de la rentrée : la participation au salon du livre le 25 octobre, et le concert de jazz manouche prévu le 10 octobre.

Nous organiserons au fur et à mesure et en fonction de l'évolution de la COVID-19 des actions qui seront sécurisées afin de préserver la santé de nos adhérents et des visiteurs.

Vous, comme nous, aspirons à la reprise de nos rencontres car nous savons combien elles contribuent au "Bien Vivre Ensemble", aussi nous avons besoin que vous nous souteniez en adhérant à l'association et en participant aux évènements qui renforceront le sentiment d'appartenance à notre souhait de préserver le patrimoine et la nature de Bretonnelles.

La présidente, Nicole Aurillon

Mail : bretonnelles-pn@free.fr

Site : bretonnelles-patrimoine.org



GV-GFB

Après ces mois de repos forcé, le Club de Gymnastique de Bretonnelles (GV/GFB) reprend du service. Des séances de gymnastique, animées et encadrées par une animatrice diplômée, à savoir Marie-Anne LEGER, sont dispensées **tous les jeudis matins de 10h30 à 11h30 au gymnase de Bretonnelles.**

Ces séances ont pour objectifs de développer les capacités musculaires ainsi que la coordination et la souplesse (mémoire et équilibre). Vous y trouverez un cours adapté à vos aptitudes physiques : travail en douceur pour certains, séances plus toniques pour d'autres.

La cotisation pour l'année 2020-2021 est inchangée et s'élève donc à **85 euros**. Vous avez également la possibilité de participer à deux cours gratuitement afin de vous faire connaître et voir si ces cours vous conviennent.

Le groupe est agréable, sympathique, tonique et tout est fait dans la bonne humeur.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Pour tous renseignements, vous avez la possibilité de contacter le Bureau composé des personnes ci-dessous :

Brigitte MARTIN, présidente	06 70 05 13 75
Martine LESIMPLE, trésorière	06 86 67 25 73
Martine COURTOIS, secrétaire	06 17 28 43 70



APE, Association des Parents d'Élèves

L'association des Parents d'élèves remercie chaleureusement le bureau de l'an dernier.

L'association des parents d'élèves, est une association à but non lucratif, **tous les parents peuvent en être membre.**

Chaque manifestation (bourse aux jouets, loto, tombola, etc.) est conçue dans le but de recueillir des fonds pour tous les enfants de maternelle et primaire, **les recettes sont reversées à l'école pour le bénéfice de tous les élèves.**

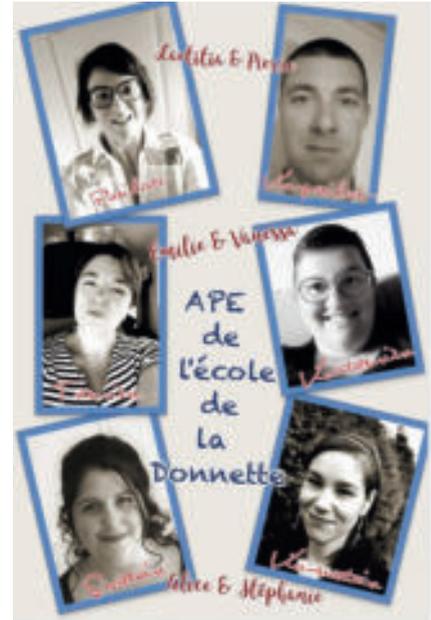
Le bureau pour l'année scolaire 2020-2021 sera élu lors de la réunion du 1er octobre à 20h30.

En espérant vous voir nombreux lors de nos manifestations à venir.

Mail : ape.bretoncelles@hotmail.com

Téléphone : 06 61 28 35 36, Lætitia Fardoit

Lætitia Fardoit



Les Perchés du Art'Tae

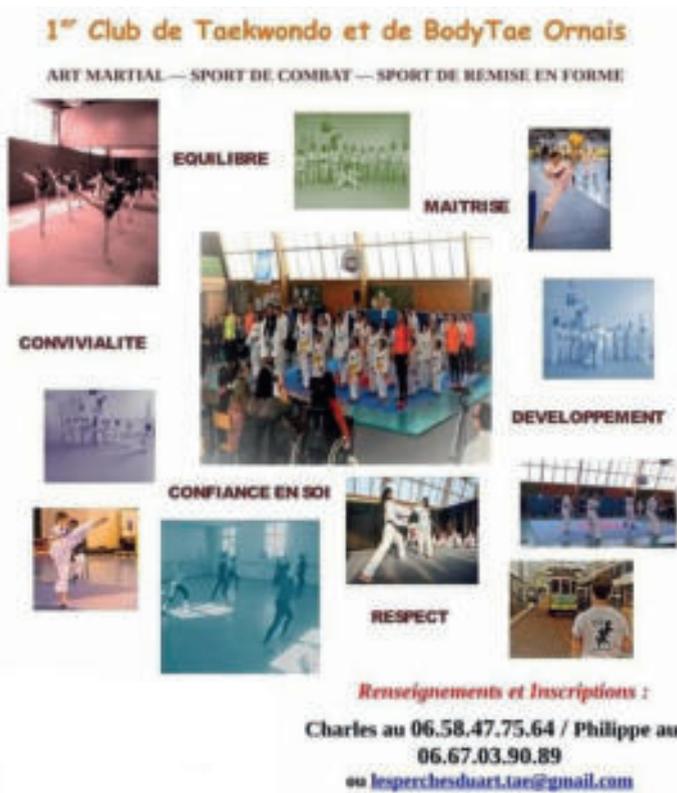
Les Perchés du Art'Tae est un club sportif associatif, convivial avec un esprit familial. Notre but est de transmettre notre passion, le Taekwondo, qui est une discipline coréenne. Notre discipline emmène vers un développement du mental, du physique, de l'harmonie et de l'esprit de notre art martial, et sport de combat, le Taekwondo.

Nous proposons également des séances de Bodytae, sport de remise en forme, qui permettent pendant 1h de se défouler, tout en travaillant sa condition physique (renforcements musculaires) et son cardio, en apprenant les gestes et techniques du taekwondo, dans un plaisir musical.

Nous atteignons notre 6ème année et nous sommes ravis de vous proposer de venir à notre découverte pour un cours d'essai.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter notre secrétaire Charles au 06 32 13 44 27, notre enseignant Philippe au 06 67 03 90 89 ou nous envoyer un email à lesperchesduart.tae@gmail.com

Philippe Catel



Inventaires ornithologiques :

165 espèces observées dans le Perche



Grâce à leurs récentes observations, les ornithologues du Parc portent à 165 le nombre d'espèces d'oiseaux recensées sur notre territoire. Ce sont 8 nouvelles espèces qui ont ainsi été détectées lors des inventaires ornithologiques menés depuis le début 2020 dans les sites Natura 2000 animés par le Parc : le Cincle plongeur, le Héron pourpré, le Bruant proyer, la Bergeronnette printanière, la Perdrix rouge, le Milan royal, le Traquet motteux et la Nette rousse. Pour ce faire, les naturalistes emploient notamment la méthode des IPA, pour Indices Ponctuels d'Abondance.

« La méthode des Indices Ponctuels d'Abondance consiste à repérer au préalable des points d'écoute et d'observation sur le territoire que l'on souhaite inventorier », expliquent les ornithologues au Parc. « Puis nous venons faire deux relevés de 10 minutes chacun, à deux moments de l'année, sur chacun de ces points. Pour cet inventaire, nous avons effectué 350 passages, soit plus de 58 heures d'observation et d'écoute, sans compter le temps passé entre les IPA. »

Un premier passage de mars à avril, puis un second de mai à mi-juin permettent ainsi un bon échantillonnage des milieux explorés, à savoir la totalité de la forêt de Châteauneuf-en-Thymerais (1 738 hectares), une partie de la forêt de Perche-Trappe (798 des 3 249 hectares) et 3 propriétés privées (11, 31 et 35 hectares). « 83 espèces ont été contactées lors de ces IPA, auxquelles il faut ajouter des observations ciblées, des suivis d'étangs, un inventaire pour l'Engoulevent d'Europe et des données transmises par des habitants que nous remercions pour leur participation. »

« On a ainsi recensé **la Bondrée Apivore, le Pic mar, le Pic noir, la Cigogne noire, le Busard Saint-Martin, la Pie-grièche écorcheur ou l'Alouette Lulu** qui font partie des espèces d'intérêt communautaire ayant justifié le classement des sites Natura 2000 », détaillent les ornithologues. « En 2020, l'inventaire a révélé 61 espèces protégées en France, 43 espèces menacées ou quasi-menacées au niveau européen, national ou régional, dont 10 menacées d'extinction en France : **la Tourterelle des Bois, le Bruand jaune, le Bruant des Roseaux, le Verdier d'Europe, le Chardonneret élégant, la Linotte mélodieuse, le Bouvreuil pivoine, le Pipit farlouse, la Mésange boréale et le Pic épeichette.** »

Ces inventaires sont réalisés dans le cadre du réseau Natura 2000, démarche européenne visant à préserver la biodiversité tout en conciliant les activités humaines. Sur le territoire du Parc, 6 sites sont concernés au titre des habitats par cette démarche européenne, de même qu'un vaste site de 47 000 hectares pour les oiseaux : la Zone de Protection Spéciale des Forêts et Étangs du Perche. Véritables états des lieux de la biodiversité dressés à intervalle régulier, ils permettent de mesurer l'impact des activités et des travaux d'aménagement réalisés en faveur de la faune et de la flore.



Gros plan sur :

Le Cincle plongeur : comme son nom l'indique, ce bel oiseau brun-roux à la gorge blanche est aussi à l'aise dans l'air, sur terre que dans l'eau où il chasse insectes, larves, mollusques, têtards et petits poissons. S'il est relativement commun près des cours d'eau de montagne et à l'est de la France, il est rarissime de l'observer chez nous : il s'agissait probablement d'un individu erratique, c'est-à-dire égaré de sa route migratoire habituelle.

La Mésange boréale : Cette mésange à la tête noire ressemble à s'y méprendre à notre Mésange nonette. Seul l'ornithologue averti saura la différencier à son chant répétant souvent la même note rauque. Espèce très peu présente dans le Perche (limite de répartition), elle n'y a été observée qu'à 5 reprises depuis 2016.



Respectons notre environnement

Si le concours des maisons fleuries n'a pas eu lieu cette année, nous espérons bien le remettre sur pied l'an prochain.

Mais nombreux ont été celles et ceux qui ont pris soin d'égayer leurs jardins et façades avec de belles fleurs :

*un grand merci à tous ces habitants qui prennent
soin de notre village et de sa campagne !*

Un grand merci également à **Christophe et à toute son équipe** pour leurs savantes compositions florales qui, pour le plaisir de tous, ornent notre mairie, la place de l'église et nos rues sans oublier les entrées du village.



**Mais ces photos aussi ont été prises autour de Bretoncelles :
Qu'on se le dise, ces scènes sont inacceptables et insupportables.**



**La déchetterie* de Rémalard est ouverte
gratuitement à tous les particuliers**
du lundi au samedi inclus
de 9h à 12h et de 13h à 18h
(17h à partir du 1er novembre)

* Veuillez noter que la loi concernant les pneus usagés est très stricte. Il est formellement interdit de jeter ses pneus dans la nature, de les brûler ou de les déposer dans une décharge. Vous devez les emporter dans un garage ou un centre spécialisé dans les produits automobiles **ou depuis peu à la déchetterie de Rémalard.**

Dans le respect et pour la santé de tous,

veuillez jeter les masques utilisés pendant la crise sanitaire avec le plus grand soin. Il est préconisé de les mettre dans un sac en plastique, dans votre sac poubelle destiné aux ordures ménagères.

Soyez vigilant, ne les laissez pas tomber dans les lieux publics.

Reconnaissez-vous ces jeunes écoliers ?



Rendez-vous au marché de Noël au stand de
pour toutes les réponses !



Conséquences de la sécheresse

Vous pouvez être indemnisé pour un sinistre dû à une catastrophe naturelle ou technologique si vous êtes assuré contre ces risques. Mais il faut qu'un arrêté interministériel reconnaisse l'état de catastrophe naturelle ou technologique.

Vous devez déclarer le sinistre à votre assureur le plus tôt possible après la parution de l'arrêté au Journal Officiel. Le montant de l'indemnisation est limité et est versé en deux temps.

Avant cela, la commune doit demander cet arrêté et si quelques propriétaires ont déjà signalé ces désagréments, il convient de n'oublier personne.

En attendant, le conseil municipal a pris une délibération pour demander au préfet un arrêté départemental.

Si vous aussi êtes touchés par ces problèmes, merci d'en informer la mairie par courrier ou courriel.

Daniel Chevée

Pluviométrie

Mois \ Année	Moulin de Thivaux		La Gilardière	
	2019	2020	2019	2020
juin	75,0	47,7	62,0	47,0
juillet	21,5	30,0	20,0	17,0
août	47,2	45,7	66,0	21,0



Ces relevés sont effectués quotidiennement par M. Huchon et M. Moreau.

Pour en savoir plus :

www.agriculture-durable61.com

Horaires SNCF (jusqu'au 12 décembre 2020)

Il y a des travaux partout... tout le temps !

Pour celles et ceux qui le peuvent, nous vous invitons à consulter le site

<https://www.ter.sncf.com/centre-val-de-loire>

Fiche horaire Paris - Versailles - Chartres - Nogent-le-Rotrou - Le Mans... et retour :

https://cdn.ter.sncf.com/medias/PDF/centre_val_de_loire/3_tcm56-129164_tcm56-227899.pdf

Paris Montparnasse – Chartres – Nogent le Rotrou – Le Mans

jours de circulation	L à V	L à V	L à V	S	Q*	L à V	SDF	L à V	L à V	SDF	L à V
Paris		05:33	07:09	06:36	11:06	15:06	16:09	16:24	17:24	18:09	18:24
Versailles		05:46	07:25	06:52	11:22	15:22	16:25	16:40	17:40	18:25	18:40
Chartres (A)		06:42	08:24	07:37	12:07	16:08	17:24	17:27	18:27	19:24	19:27
Chartres (D)	06:23	06:47	08:29	08:29	12:29	16:31	17:29	17:29	18:29	19:29	19:29
La Loupe	06:44	07:18	09:01	09:01	13:01	17:05	18:01	18:01	19:01	20:01	20:01
Bretoncelles	06:51	07:26	09:09	09:10	13:09	17:12	18:09	18:10	19:09	20:09	20:09
Condé sur huisne	06:57	07:31	09:15	09:16	13:16	17:18	18:16	18:16	19:15	20:16	20:16
Nogent le Rotrou (A)	07:02	07:36	09:22	09:22	13:22	17:24	18:22	18:22	19:22	20:22	20:22
Nogent le Rotrou (D)	07:03	07:37	10:44	10:44		17:57	18:25	18:24	19:43	20:44	20:48
Le Mans	07:49	08:24	11:21	11:21		18:47	19:17	19:15	20:22	21:23	21:28

Le Mans – Nogent le Rotrou – Chartres – Paris Montparnasse

jours de circulation	L à V	L à V	S	L à V	Q*	Q*	L à V	L à V	Q*		
Le Mans	03:38	06:01		06:40		12:40	15:35	16:40	17:38		
Nogent le Rotrou (A)	04:15	06:31		07:30		13:27	16:11	17:36	18:15		
Nogent le Rotrou (D)	05:37	06:37	06:37	07:31	08:36	13:37	16:37	17:37	18:37		
Condé sur huisne	05:43	06:43	06:43	07:38	08:42	13:43	16:43	17:43	18:43		
Bretoncelles	05:49	06:49	06:49	07:44	08:47	13:49	16:49	17:49	18:49		
La Loupe	05:57	06:57	06:57	07:53	08:55	13:58	16:58	17:58	18:58		
Chartres (A)	06:30	07:30	07:30	08:29	09:30	14:30	17:30	18:30	19:30		
Chartres (D)	06:32	07:32	07:35	08:34	09:35	14:52	17:35	18:36	19:35		
Versailles	07:23	08:23	08:38	09:24	10:37	15:41	18:38		20:38		
Paris	07:35	08:36	08:50	09:35	10:50	15:53	18:50	19:44	20:50		



SARL GARAGE LABBE
 2 Z.A. la croix des chênes
 61110 Bretoncelles

02 37 29 02 43

**ENTRETIENS
 RÉPARATIONS TOUTES MARQUES**



FRET Yannick
Artisan

ENTRETIEN ESPACES VERTS
 TRAVAUX DE COUVERTURE - ZINGUERIE
 AMENAGEMENT INTERIEUR - EXTERIEUR ET
 AUTRES PETITS TRAVAUX

Tél : 06 32 11 79 09

« Plaisance » - 61110 Bretoncelles

*Conter
 Fleurettes*

*Artisan fleuriste
 Cadieux*

13, place du Général de Gaulle
 61110 BRETONCELLES
 02 37 37 07 16



FERME DE LA DUFFETIÈRE



VENTE DIRECTE À LA FERME

COLIS DE VIANDE BOVINE DE RACE SALERS
 LÉGUMES SECS - HUILE DE COLZA

06 48 09 99 24



**& JOUR
 & NUIT**

**AMBULANCES
 Charles**

Installation de téléassistance

50 avenue de Paris
 28400 MARGON

02 37 52 15 58

contact@ambulances-charles.fr
 www.ambulances-charles.fr



Liaison SAMU

**depuis 40 ans
 à votre service**

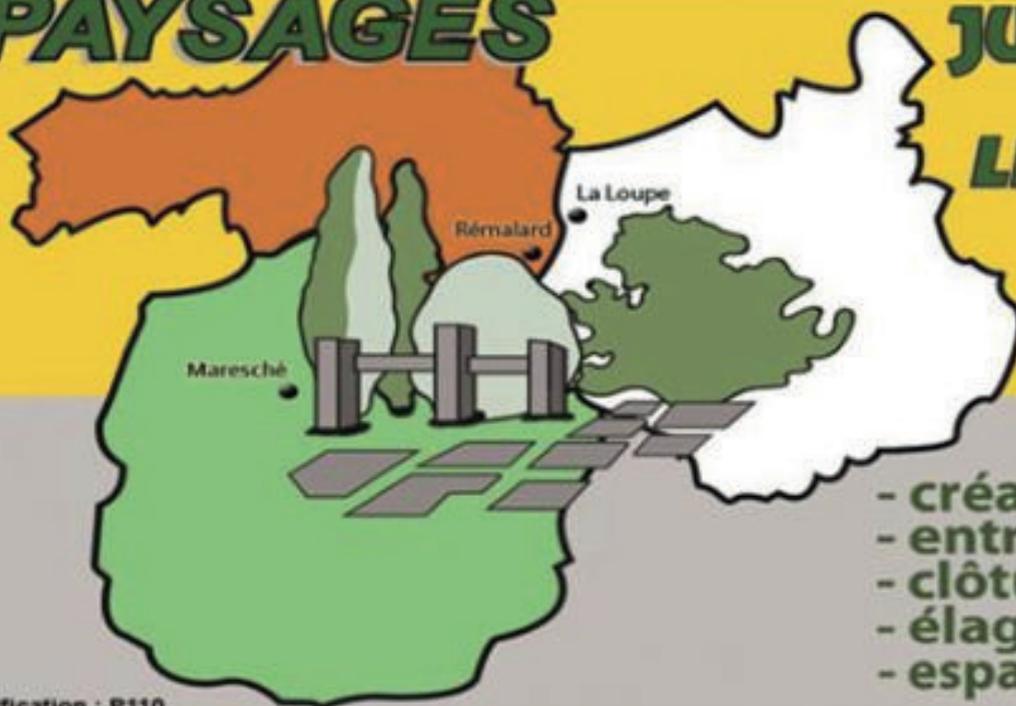
- Ambulances
- VSL
- Taxis
- Installation et gestion de téléassistance



Taxis 9 places

PAYSAGES

JULIEN & LEGAULT



- créations
- entretien
- clôtures
- élagage
- espaces verts

Qualification : P110

Agence de l'Orne

Boisard
BP 27

61110 BELLOU SUR HUISNE

Tél. : 02 33 73 48 54

Agence de l'Eure et Loir

52 Avenue du Thymerois
BP 51

28240 LA LOUPE

Tél. : 02 37 81 05 38

Agence de la Sarthe

1 Rue du Bois du Frou
ZA Maine Eco Park - BP 11

72170 MARESCHE

Tel. : 02 43 33 93 49



MATFER

Le matériel professionnel à prix d'usine !

Retrouvez le catalogue et les actualités du magasin d'usine sur

www.matfer-magasinusine.com

**Ustensiles - Vaisselle - Articles éphémères - Poêles
Casseroles - Moules à pâtisserie**

Horaires magasin

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

14h - 17h

Mercredi :

10h - 12h 30 / 14h - 17h

Samedi :

10h - 12h 30



Longny-au-Perche

ZI Les Réhardières - Route de L'Aigle - 61290 Longny-au-Perche - 02.33.85.38.02

**Le magasin d'usine MATFER, c'est aussi 2 BRADERIES ANNUELLES :
une au printemps et une en hiver.**

Retrouvez toutes les informations sur nos manifestations et nos promotions sur notre site internet.

Annuaire de la commune

Mairie ☎ 02 37 37 23 27 Fax : 02 37 37 21 32

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h30

Courriel : mairiebrettonnelles@orange.fr

Communauté de Communes Coeur du Perche ☎ 02 33 25 44 85

École élémentaire ☎ 02 37 37 28 67

Directrice : **Madame Nathalie LIGER**

Cantine ☎ 02 37 37 21 08

Blog : <http://blogs.etab.ac-caen.fr/ecole-brettonnelles/index.php/>

Ramassage des ordures ménagères :

le vendredi matin dans le bourg

(sauf les 1er mai, Noël et jour de l'an)

Déchetterie à Rémalard

☎ 02 33 83 07 43

Eau

Brettonnelles : mairie * **Chantal Bâcle** : ☎ 06 29 52 88 57

Le Pas-St-L'Homer : * **Olivier BOULAY** : ☎ 02 33 25 45 32

EDF ☎ 08 10 33 30 61

Gendarmerie ☎ 17

* Rémalard : lu. : 8h à 12h - me. et ve. : 14h à 19h

* Longny-au-Perche : tj. ; 8h à 12h & 14h à 19h

Pompiers ☎ 18 (à partir d'un portable : 112)

SAMU ☎ 15

Médecin (Cour arrière de la mairie, 24 rue Lucien-David)

Dr Veronica RICO ☎ 02 37 37 20 08

ou par message oral ou SMS au 06 04 10 41 00

Consultations uniquement sur rendez-vous depuis le début de la crise sanitaire.

Masseur-kinésithérapeute (derrière la mairie)

Léa DEBRAY (leadebray@live.fr) et **Aurélien LEWALTER**

☎ 02 37 37 90 41

Horaires : lu. me. je. : 9h à 12h30 - ma. ve. : 14h à 18h

Osthéopathe (derrière la mairie)

Marine GERMOND ☎ 07 84 97 02 55

Horaires du cabinet : lu.,ve. : 9h à 20h et sa. : 9h à 12h

Pharmacie : tous les jours 9h à 12h30 & 15h30 à 19h

fermé les mercredis et samedis après-midi

M. HÉDOUIN ☎ 02 37 37 20 38

Infirmières ☎ 02 33 83 62 62 - Permanence du lundi au vendredi de 11h30 à 12h. Au cabinet médical.

Maison de retraite ☎ 02 37 37 20 92

CPAM permanence à Mortagne-au-Perche au centre hospitalier, 9 rue de Longny, mercredi de 9 à 12h45 et 14 à 16h.

Assistante sociale ☎ 02 33 85 30 20 Permanence sur rendez-vous les 1ers et 3èmes mardis de 9h15 à 12h.

Ambulances

Ambulances Malnuit, Rémalard ☎ 02 33 83 56 56

Ambulances Charles, Margon ☎ 02 37 52 15 58

Centre hospitalier de Nogent-le-Rotrou :

1 avenue de l'Europe ☎ 02 37 53 75 75

Taxis, TAP (transport assis professionnalisé) :

Taxi Caillon ☎ 02 37 52 09 39 / 06 74 92 37 16

Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) ☎ 02 37 37 48 67

UNA (union nationale de l'aide) Pays du Perche :

☎ 02 33 85 30 50

ADMR (aide à domicile en milieu rural) :

☎ 02 33 83 72 10

Vétérinaires ☎ 02 33 83 65 65

Marchés : jeudi et samedi matin.

Agence postale communale : ☎ 02 37 52 31 72

du lundi au samedi, de 9h à 12h30,

dans les locaux de la mairie.

Espace Culturel Abbé Fret

Bibliothèque & Espace Public Numérique

☎ 02 37 37 25 27 ou biblio@brettonnelles.fr

ma., je. : 9h à 12h - me., sa. : 9h à 12h & 14h à 18h.

Crédit Agricole ☎ 08 25 84 04 55

ma., me., ve. et sa. : 9h à 12h30.

je. : 9h à 12h15.

Uniquement sur RV l'après-midi.

Notaire

Étude LECERF-OFFROY ☎ 02 37 37 20 02

Paroisse catholique

<https://www.paroissesperchesud.fr/spip.php?rubrique3>

Renseignements ☎ 02 37 37 21 45

Mission locale ☎ 02 33 83 09 42 (La mission locale est un espace d'intervention au service des jeunes 16 - 25 ans).

Annuaire des associations

AAPPMA HVDH (Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques Haute Vallée de l'Huisne) : Michel MOULIN, michel-andre.moulin@laposte.net

ABEL (Association paroissiale Bretoncelloise d'Éducation & Loisirs) : Rémy TAFOIRY, 2 rue de la Passerelle, Bretoncelles, ☎ 02 37 37 21 45

ACPG (Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre) : Pascal GEORGES, aacpg.bretoncelles@gmail.com www.bretoncelles.fr/acpg-accueil.html

ADI (Association pour la Diffusion de l'Information) : Nelly SLATER, mairie de Bretoncelles, ☎ 02 37 37 23 27 & mairiebretoncelles@orange.fr

Amicale des Pompiers : Damien DOS ANJOS, Mairie de Bretoncelles ☎ 06 21 21 66 71 amicale.sp_bretoncelles@yahoo.fr

APE (Association des Parents d'Élèves) : Laetitia FARDOIT, ape.bretoncelles@hotmail.com

Association des Galas de danse (*danse contemporaine, classique et jazz avec le soutien de la CdC du Perche rémalardais*) : Morgane BASTARAUD ☎ 06 72 85 79 48 morganebasta@hotmail.fr

Au Clair de Lune (École de musique associative) : Valentin AKRICHE, Chemin d'Arrondeau ☎ 06 73 91 09 34, Auclairdelune.asso@gmail.com et www.facebook.com/Asso.AuClairDeLune

Badminton Club Bretoncellois : Arnaud RITZ, ☎ 06 51 24 74 33 & bcb61.free.fr

Bille de Clown : Émilie COURTOIS, Mairie de Bretoncelles, ☎ 06 83 40 12 63 (Yoga, Aïkido, Chant,...)

Boules Bretoncelloises : André FERROUDJ, 4 Boncour Sablons-sur-Huisne, ☎ 09 67 83 29 58

Boxe thaïlandaise : Thierry DUCHEIX ☎ 06 51 95 52 56

Bretoncelles Patrimoine et Nature (BPN) : bretoncelles.pn@free.fr ☎ 06 87 41 02 44

Club de Loisirs : Bernadette CHEVÉE, ☎ 06 75 52 00 67 & clubdeloisirsbretoncelles.fr

Échollines (Chorale) : cpr.echollines@orange.fr Hilary DRIVER (présidente) ☎ 06 89 54 24 79 et Bernadette BUQUET (chef de chœur) ☎ 06 08 12 16 24

Étriers Bretoncelles : Marie-Laure DUBOIS TOSO, 1 Montras, etrierbretoncelles@gmail.com, ☎ 06 79 21 64 08

Hautes Planches (Fanfare de) : (pour l'instant, fanfare...mais d'autres activités à suivre prochainement !) 3 lieu dit Haute Planche ☎ 02 18 00 15 48

Football Club Espoir du Perche (enfants et jeunes) : Laurent DALIDET ☎ 06 66 74 21 40

GV - GFB (Gymnastique Volontaire - Groupe Folklorique Bretoncellois) : Brigitte MARTIN, ☎ 06 70 05 13 75 et Mairie de Bretoncelles, ☎ 02 37 37 23 27 & bretoncelles.fr

Gymnastique d'Entretien : Nadine BOYER 1 rue du mont Harou, Moutiers-au-Perche ☎ 02 33 25 83 40

Halem Théâtre : Marie-Florence Duprieu, ☎ 06 60 15 39 30 ou halemtheatre@gmail.com

Livres au Perche : Donatella THÉZÉ, 32 rue Jules-Lemaître ☎ 02 37 37 28 14, tanguygarric@free.fr

Pèlerine (La) : Béatrice LANNUZEL, EHPAD, 40 résidence Les Grands Prés ☎ 02 37 37 20 92

Pongistes Cœur du Perche : Daniel SECRÉTAÏN, La Baudorière, La Madeleine-Bouvet ☎ 02 33 25 06 72

Pousses solidaire (Les) : Gaëlle Desgortes ☎ 07 86 84 71 38 ou lespoussessolidaires@mailo.com

Plumes & Talents : Chantal GUILBERT ☎ 06 07 79 76 89 & labelouette@yahoo.fr

Radio 61110 : https://radio61110.blogspot.com & radio61110@gmail.com

Taekwondo «Les Perchés du Art'Tae» : Secrétariat & info ☎ 06 67 03 90 89, lesperchesduart.tae@gmail.com

Dates à retenir

Samedi 31 octobre
Réunion publique pour le conseil municipal des jeunes
10h salle Gauthier Lapierre.

Samedi 31 octobre
Spectacle d'Agnès Pat "Tapis rouge"
19h30 ouverture de la salle des fêtes
20h30 spectacle.

Samedi 28 novembre
Élection du conseil municipal des jeunes
de 9h à 12h.

Samedi 12 décembre
Marché de Noël de 10h à 18h
&
Installation du conseil municipal des jeunes
11h salle Gauthier Lapierre.

Samedi 9 janvier 2021
Vœux du maire
18h à la salle des fêtes.

Permanence des élus

Afin de favoriser le dialogue et répondre à vos questions
Monsieur le Maire
Reçoit sur rendez-vous tous les lundis, mardis, jeudis,
vendredis et samedis
(ou sans rendez-vous si disponible)
de 10 heures à 12 heures

Chantal Bâcle, Annick Haye, Michel Lemonnier
Vous accueillerez sans rendez-vous, respectivement
les mercredis, vendredis et samedis
de 10 heures à 12 heures

Per'Chouette
Maison de la petite enfance
2 rue Gustave Le Corre
61110 Sablons-sur-Huisne
Tél : 06 74 29 22 32

maisondel'enfance@people-and-baby.com

Possibilité d'accueil des moins de trois ans
du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Calendrier scolaire Année scolaire 2020/2021 Zone B

Vacances de la toussaint :
Samedi 17 octobre au lundi 2 novembre 2020

Vacances de Noël :
Samedi 19 décembre au lundi 4 janvier 2021

Prochains conseils municipaux

Vendredi 30 octobre 2020 à 19h
Vendredi 27 novembre 2020 à 19h

Réunion du Relais d'Assistantes Maternelles (R.A.M.)

tous les mois
Se renseigner à la Communauté de Communes
02 33 25 44 85

Un site dédié tout particulièrement aux familles :
Communauté de communes Coeur du Perche
Service Jeunesse

Zone d'activités Saint-Marc Ouest
61110 Rémalard-en-Perche
Mail : jeunesse@coeurduperche.fr Tél. : 02 33 25 44 85
<https://jeunesse.coeurduperche.com>

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	A	R	T	I	C	H	A	U	D	S
2	U	E	V	E	N		G	O	U	T
3	T	A		N	I	D	I	F	I	E
4	O	R	C	A	D	E	S		T	E
5	M	M	A		A	S		Z	E	N
6	N	E	S		I	S	O			
7	A	M	O	U	R	E	T	T	E	S
8	L	E	A	D	E	R	S	H	I	P
9	E	N	R			V	U	E		I
10	S	T		I	C	I		S	O	C

**EN VRAI,
PLUS ON SE PARLE,
MIEUX ON SE COMPREND.**

Être mutualiste, c'est agir au contact de nos 3,5 millions de sociétaires, sur le terrain.

groupama.fr | Groupama Centre Manche

Prévoyance | Auto | Habitation | Santé

📍 Votre nouvelle agence de Rémalard 61110 - Zac de Sain Marc Dorceau - Tél. : 02.33.73.73.55

N° Cristal 09 69 28 10 11

Groupama
CRÉDITE FINANCIÈRE
la voie de l'équilibre et



Nous trouver
BMD sans gluten
Les Docks de Saint-Marc
61110 Dorceau - Rémalard-en-Perche

Nous contacter
info@bmdsansgluten.fr
https://bmdsansgluten.fr
Tél. 02 33 73 95 01 - 06 82 45 02 28



Coiffure Nacrée
Homme / Femme / Enfant

Tél. 02 37 37 24 10

4, place du Général de Gaulle
61110 Bretoncelles



TRANSPORTS & DEMENAGEMENTS

ALG
DISTRIBUTION

Camion 20 m3 avec hayon

Transport de vos achats encombrants
Déménagement dans toute la France
Liaison quotidienne sur la Région Parisienne

Tél: 0611315108
BRETONCELLES

Mail: algdistribution61@gmail.com

TAXI CAILLON
À votre disposition 24/24 et 7/7

Nous sommes à votre disposition pour vous conduire vers tous types d'établissements, en vous accompagnant dans les démarches administratives.
Contactez nous au 02.37.52.09.39 ou 06.74.92.37.16



CHAUFFAGE - PLOMBERIE
ÉLECTRICITÉ - DÉPANNAGE
TIREAU-PITEL
RGE
QUALIBAT

11 ter rue Lucien David 61110 Bretoncelles - Tél : 02 37 37 21 86 Port. : 06 19 60 51 81
Web : <http://www.tireau-pitel.com>

Chauffage toutes énergies (qualigaz - qualifioul)
Plomberie - Sanitaire
Electricité
Climatisation - Ventilation
Dépannages - Services Après vente
Pompes à chaleur QualiPAC
Alarme
Portail Electrique
Domotique

**LE CRÉDIT AGRICOLE NORMANDIE
VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS PROJETS.**

RÉMALARD

28, place du Général de Gaulle
61110 Rémalard
Tél : 02 33 81 54 18

BRETONCELLES

21, place du Général de Gaulle
61110 Bretoncelles
Tél: 02 33 81 57 83



CASSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE NORMANDIE, Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, le siège social est 75 Esplanade Général de Gaulle, CS 2074, 14000 CAEN CEDEX 4, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Caen sous le numéro 479 834 789. Société de montage financière répertoriée au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 07 132 860.

*Garde d'animaux
Visites à domicile*

in Compagnie de Sophie
Sophie Tanforti : 06 29 30 04 64
encompagniedesophie@orange.fr
N° Siret : 533 457 800 00019

AMBULANCES MALNUIT s.a.s

32 Véhicules et 41 Années d'Expérience à votre service !

TAXI - AMBULANCES - V.S.L.

**POUR TOUS
TRANSPORTS :**

*Transports Urgents.
Liaison SAMU.
Médecins Traitants*



TAXI :

*Aéroports,
Gares, etc.*

46 personnes à votre service pour une prise en charge toujours plus humaine et de qualité

Contactez-nous pour tous renseignements - 61110 RÉMALARD - Tél. 02 33 83 56 56

G^M SARL CHALLIER

13, rue Lucien David
61110 BRETONCELLES

Salle de Bains - Chauffage toutes énergies
Plomberie Sanitaire - Electricité - Climatisation - Ventilation
Energies Renouvelables - Service Après-vente

Tél : 02 37 37 21 62 - Fax : 02 37 37 27 15

GARAGE GESLAIN

AD

EXPERT



Réparation toutes marques
Mécanique - Dépannage
Tôlerie - Peinture

Vente Neuf et Occasion - Reprises
Location - Vente et réparation
Matériels Espaces Verts

Tél : 02 37 37 20 16

1, rue Ernest Sagot - 61110 BRETONCELLES
Fax : 02 37 37 27 37

ENTREPRISE DE TERRASSEMENTS

FOSES SEPTIQUES, DRAINAGE, TERRASSEMENTS EN TOUS GENRES.



MARCHAND JEAN-LOUIS

Le Clos des Brissetières
61110 Bretoncelles
TEL : 02 37 37 26 66



IMPRIM 28

et la couleur prend forme !

Création et mise en page de vos documents
Impression offset et numérique, façonnage
Grand format sur bâche, adhésif,...

imprimvingthuit

11 rue de la Fuye | 28400 Nogent-le-Rotrou
contact@imprim28.fr | www.imprim28.fr | Tél. 02 37 52 59 18 | Fax 02 37 52 79 36